

Sur les traces du loup en Wallonie dans la presse belge (1821-1914)

Serge Nekrassoff¹ & Marie Vanguetaine²

Résumé : S'il est unanimement reconnu que le loup disparaît totalement du paysage ardennais au début du 20^e siècle, en revanche, l'évolution de sa population tout au long du 19^e siècle reste encore méconnue. En l'absence de sources d'informations scientifiques pour cette période, ce ne sont souvent que des anecdotes locales qui rapportent quelques faits marquants, difficilement vérifiables, comme les revendications de la destruction du « dernier loup » aux quatre coins du pays. Pour tenter d'étoffer la documentation sur le sujet, nous avons entrepris d'explorer la presse belge du 19^e siècle pour y répertorier et analyser les articles traitant de faits impliquant le loup. L'intention est d'apporter des éclaircissements sur la distribution géographique de sa population, son évolution, ses effectifs, ses comportements, son image auprès des populations, et sur les circonstances qui ont conduit à sa disparition.

Mots clés : Loup, *Canis lupus*, Ardenne, 19^e siècle, sources historiques, distribution, dynamique de la population.

Summary: Although it is unanimously recognised that the wolf disappeared completely from the Ardenne landscape at the beginning of the 20th century, the evolution of its population throughout the 19th century remains unknown. In the absence of scientific sources of information for this period, it is often only local anecdotes that report a few significant events, which are difficult to verify, such as the claims of the destruction of the "last wolf" in the four corners of the country. To improve the documentation on the subject, we have undertaken an exploration of the Belgian press of the 19th century in order to compile and analyse the articles dealing with incidents involving the wolf. The intention is to shed light on the geographical distribution of its population, its evolution, its numbers, its behaviour, its image in the eyes of the public, and on the circumstances that led to its disappearance.

Keywords: Wolf, *Canis lupus*, Ardenne, 19th century, historical sources, distribution, population dynamics.

Introduction

À présent que le loup est de retour dans notre pays, dans quelle mesure l'examen des témoignages et des données historiques peut-il servir à nous préparer à une nouvelle coexistence avec lui aujourd'hui ? Entreprendre cette démarche n'est malheureusement pas sans écueils. À bien des égards, le regard vers le passé, quand il s'agit du loup, rencontre des images caricaturales qui, d'ailleurs, resurgissent toujours rapidement au sein de notre société dès que l'animal repointe le bout de son nez : destructeur de bétail et de gibier qui n'hésitera pas à attaquer l'homme qu'il croisera sur son chemin. Bref le portrait d'un fauve nuisible qui justifiait encore son éradication sans état d'âme au siècle dernier. Comme pour fustiger ce portrait excessif, certains lui opposent de nos jours un loup presque inoffensif, prédateur mesuré, qui paie le prix de la réputation injustifiée que lui ont forgée les hommes tout au long des siècles passés. Et de discréditer sans nuances les sources historiques qui apportent des témoignages de comportements agressifs de loups autrefois. Bien entendu, les positions sont heureusement beaucoup moins tranchées au sein de la communauté scientifique qui encourage une approche pluridisciplinaire. Dans ce cadre, pour l'étude des populations de loups dans le passé, l'historien apportera les clés d'interprétation des documents anciens à l'éthologiste qui jugera, en connaissance de cause, de leur intérêt pour documenter l'évolution de l'espèce sous nos latitudes.

Explorer ce passé suppose évidemment de disposer de données en quantité suffisante pour être capable d'en tirer des enseignements. Le développement de la presse quotidienne au 19^e siècle a généré une documentation considérable pour quantité de domaines d'études, mais longtemps restée difficilement exploitable avant l'essor des outils d'exploration des technologies de l'information et de la communication (TIC). Dépouiller la presse revenait encore il y a encore une dizaine d'années à passer d'innombrables journées à feuilleter les quotidiens, page après page, sans garantie de réunir assez de données pour vérifier une hypothèse ou encore établir des statistiques. Ce temps est aujourd'hui révolu grâce à la numérisation des journaux et à des moteurs de recherches qui répondent en quelques secondes à des requêtes sur base de mots clés. Dès lors, nous pouvons désormais traquer le loup dans la presse du 19^e siècle avec de bonnes chances de le débusquer sans trop de peine. Avec de nouvelles données, de nouveaux témoignages, serons-nous en mesure d'enrichir nos connaissances sur l'évolution de sa population dans notre pays pendant le 19^e siècle, d'étudier les diverses causes qui ont mené à son extinction ?

Belgicapress : intérêts et limites

Le portail Belgicapress (www.belgicapress.be), créé et géré par la Bibliothèque Royale, permet la consultation en ligne de plus d'une centaine de quotidiens belges publiés entre 1814 et 1970. Ce nombre élevé de titres accessibles ne représente pourtant qu'une partie de la presse belge des 19^e et 20^e siècles bien plus riche en titres que de nos jours.

¹Station Scientifique des Hautes Fagnes, Université de Liège, s.nekrassoff@uliege.be

²Haute Ardenne asbl, Robertville

Ainsi, les quotidiens à caractère plus régional sont sous représentés. Dans le cas de la haute Ardenne (Spa, Verviers, Stavelot), de nombreux titres manquent à l'appel : *L'Union libérale*, *Le Nouvelliste*, *Le Courrier de la Vesdre*, *Le Mémorial de Spa*, *Le Courrier du Soir*, *La Semaine* (Stavelot)². Sans ces sources d'informations forcément plus riches en faits divers régionaux, notre enquête aurait-elle pris le risque de ne retenir du loup que ses faits marquants, jugés dignes de figurer dans les colonnes des « grands titres » ? Heureusement, on comprend très vite qu'ils vont justement chercher dans la presse régionale une grande partie des faits divers qu'ils publient. L'usage veut que les articles recopiés, le plus souvent mot pour mot, soient précédés de mentions telles que *On nous écrit de ...* et/ou en citant les quotidiens d'où ils sont extraits. Du coup, les loups avaient moins de chances de passer inaperçus

Nous n'avons pas exploré tous les titres de la banque de données. Au fil de notre travail, il est apparu que les colonnes de certains journaux livraient bien plus que d'autres des articles pertinents : *Le Courrier de la Meuse* (1821-1840), *L'Indépendance Belge* (à partir de 1831), *La Meuse* (à partir de 1856), ou encore *Le Journal de la Belgique : pièces officielles des armées* (1814-1863). Les titres qui couvraient l'actualité du nord du pays et la région de Bruxelles, ou d'autres plus spécifiques au domaine politique se révélaient assez logiquement bien moins intéressants. Enfin, nous nous étions fixés la période 1814-1914 comme cadre chronologique. Nous avons finalement choisi de débiter la recherche à partir de 1821, car avant cette date, le portail Belgicapress ne propose qu'un seul périodique digitalisé.

La numérisation des quotidiens permet une recherche plein texte. Rien ne lui échappe, des gros titres de la une jusqu'aux petites annonces. Un outil aussi puissant ne pouvait que générer des résultats pléthoriques vu l'abondance des occurrences des mots « loup(s) » ou « louve(s) », notamment dans des expressions (ex. : à pas de loups), des adresses (ex. : rue du Loup) ou encore dans des contextes qui n'avaient rien à voir avec notre travail. C'est donc surtout par associations de mots-clés que nous avons procédé (ex. : « loups + abattus », « loups + battue », etc.). Cette méthode a permis d'obtenir des résultats de recherche plus pertinents, mais laissait néanmoins subsister de nombreuses occurrences sans rapport avec notre sujet (bruit documentaire), sans savoir si des articles importants ne passaient pas au travers des mailles du filet (silence documentaire).³ C'est en multipliant et diversifiant les associations de mots-clés, que nous sommes parvenus à recueillir l'essentiel de l'actualité lupine du 19^e siècle, en supprimant la majorité des bruits et des silences.

Quelle place la presse accorde-t-elle aux loups au 19^e siècle ? Bien entendu, il est évident que les quotidiens ne relatent pas tous les faits divers les impliquant. Signaler un de ces faits reste circonstanciel et il n'y a pas de raison particulière imposant sa publication, sauf, il est vrai, quand un personnage important se voit crédité d'un trophée prestigieux. Nous pensons particulièrement au roi Léopold I^{er} et à son fils Philippe comte de Flandre, coutumiers des parties de chasse. Pour juger de l'attention portée au loup, il faut aussi tenir compte de l'évolution de la presse, notamment de sa démocratisation et de son lectorat au cours de la période étudiée. Des titres disparaissent, d'autres émergent, et dans l'ensemble le nombre de quotidiens augmente sensiblement au fil du siècle. En même temps, les lignes éditoriales, les centres d'intérêt changent. Le scientifique aurait forcément préféré un corpus de données recueillies systématiquement et méthodiquement. À notre connaissance, il n'en n'existe pas pour cette période pour l'espace étudié. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous devons recueillir des informations ailleurs.

Peut-on se fier aux témoignages ?

Pour ce travail, nous avons principalement retenu les articles où il y avait eu observation directe de loups, c'est-à-dire lorsqu'ils ont été vus, blessés, abattus, mais aussi ceux qui font état de relevés d'empreintes, ou encore de traces d'agression sur du bétail. Ce sont ces témoignages qui fournissent les données de nos statistiques. Nous avons évidemment tenu compte d'autres types d'articles, comme les locations et les ventes de chasse, les textes légaux, les annonces de battues. Ils sont importants pour contextualiser le travail, mais ils n'interviennent pas dans nos décomptes.

La plupart du temps, les articles sont assez brefs (entre 50 et 300 mots). Ils sont régulièrement publiés dans plusieurs quotidiens avec au maximum quelques jours d'écart. Ils se limitent à un exposé des faits sans état d'âme, sans analyse, ni contextualisation. C'est forcément à quoi il fallait s'attendre pour la catégorie à laquelle ils appartiennent, à savoir les faits divers régionaux. Le profil des journalistes et des correspondants qui collectent ces données est méconnu, surtout pour ceux qui couvraient les campagnes. Ce sont des faits-diversiers, petites plumes qui n'ont pas une grande expérience professionnelle, ni probablement une formation spécifique. Mais il faut reconnaître que de grandes compétences n'étaient pas requises pour ce travail. On sait peu également du cadre dans lequel ils exerçaient leur

2 Notons aussi que les quotidiens édités dans les cantons d'Eupen, Sankt-Vith et Malmedy, prussiens jusqu'en 1919, ne sont pas intégrés dans la banque de données.

3 La recherche avec Belgicapress n'autorise pas l'emploi d'opérateurs de proximité. Une recherche incluant « loups » + « abattus » peut renvoyer à une édition où les termes recherchés sont bien mentionnés, mais dans des articles différents.

activité et quelle était leur rétribution (Kalifa, 1993)⁴. D'autre part, il n'est pas rare que des lecteurs prennent la plume et adressent un compte rendu à la rédaction du journal auquel ils sont abonnés (EP 18/02/1838)⁵. Quoi qu'il en soit, les uns comme les autres sont à priori proches des événements qu'ils rapportent. Nous concédons cependant que cette proximité avec les faits n'est pas une garantie pour authentifier ce qui est rapporté sans réserve.

Pour ce qui nous concerne, la critique des informations publiées se résume essentiellement à déterminer si l'identification des loups et les circonstances des faits rapportés sont fiables. Comme la plus grande partie des articles collectés concerne des chasses ou des battues impliquant habituellement des personnes capables d'identifier le gibier qu'ils traquent, les informations recueillies ont donc de grandes chances d'être crédibles en ce qui concerne l'identité de l'espèce, surtout quand il s'agit de nemrods prestigieux comme le roi Léopold I^{er} et son fils Philippe comte de Flandre. Les parties de chasse auxquelles ils participent, sur leurs domaines ou sur ceux de grands propriétaires du pays, font habituellement l'objet de comptes rendus comptabilisant les pièces qui leur sont créditées, ainsi que celles occises par leurs partenaires du moment. La presse communique également les tableaux de personnages importants : aristocrates, propriétaires de grands domaines, mandataires politiques, notables, etc. Nous accordons aussi du crédit aux articles qui spécifient que les loups ont été abattus par des chasseurs chevronnés, d'anciens militaires, des agents forestiers, des gardes-chasses au service de grands propriétaires, ou lorsqu'ils précisent que des battues ont été encadrées par des agents des eaux et forêts.

La presse rapporte bien plus rarement les cas où les loups sont abattus par des fermiers, des bergers, des personnes sans grades et sans titres. Ils sont bien plus rarement mis à l'honneur. Les événements survenus dans les campagnes reculées ont-ils eu plus de mal à atteindre les correspondants locaux des quotidiens, ou ceux-ci les jugeaient-ils peu dignes d'intérêt ? L'implication des populations locales est dès lors plus malaisée à estimer alors qu'elles ont dû participer à la destruction de l'espèce.

On sera plus méfiants pour les récits de témoins peu habitués à observer des loups. Heureusement, dans certains cas, un détail comportemental, ou la mention d'un trait distinctif caractéristique ou non du loup, permet d'écarter ou de valider le témoignage. Le doute est aussi moins de mise lorsque l'animal a été exhibé publiquement ou empaillé.

Le risque de confusion entre des loups et des chiens errants était bien connu et, à l'occasion, la presse en fait l'écho. Quelques articles font état d'un doute concernant l'identification de l'animal, soit de la part du journaliste, soit des témoins eux-mêmes. Sept articles signalent des cas d'un chien abattu confondu avec un loup. Remarquons que pour quatre d'entre eux, il n'y a pas implication de chasseurs chevronnés. Ce sont des villageois, un voyageur, des promeneurs qui se méprennent. En mars 1860, *La Meuse* publie un correctif cinglant à propos d'un fait divers relaté dans une édition antérieure où il était question d'un loup ayant attaqué une voiture et ayant été tué par un des passagers à Houffalize. Un habitant du village écrit au journal, outré : *La vérité est qu'un commis-voyageur, trompé sans doute par l'obscurité a cassé la patte d'un gros chien qu'il prenait sans doute pour un loup, non loin du bois de Cherain. Le propriétaire de la pauvre bête en est même au désespoir et il cherche à connaître le nom (de cette personne) pour lui intenter une action en dommages et intérêts pour ce canicide regrettable qui le prive d'un fidèle et brave compagnon. Voilà comment on écrit l'histoire et on fait passer notre paisible contrée pour un pays de loups...* (LM 21/03/1860). En janvier 1868, *La Meuse*, toujours, s'amuse de la méprise d'un villageois de Bodange qui exécute un gros dogue (LM 21/01/1868). Et voici encore une triste mésaventure racontée dans le même quotidien le 18 juin 1874 : *Depuis une huitaine de jours, le village de Stembert était en émoi. Une louve, au dire de plusieurs gens de la localité, y avait fait son apparition [...]. Des battues furent organisées. Contrairement aux habitudes prêtées à ces carnassiers, la louve s'enfuit à l'approche de l'homme et lui laissa sa progéniture, qui se composait de neuf louveteaux [...]. La louve, voyant arriver la petite troupe, ne s'en émut nullement : elle leva lentement la tête et se laissa bêtement fusiller [...]. La victime fut portée triomphalement dans Stembert [...]. Tout le monde voulait voir la louve [...]. Le propriétaire d'une chienne race lévrier, habitant Bellevaux [...] se rendit également en curieux [...], et fut singulièrement étonné de reconnaître sa bête, que les gens de Stembert avait prise pour une louve.* (LM 18/06/1874). Enfin, en janvier 1854, dans la Forêt de Soignes, deux jeunes gens exhibent fièrement, dans un estaminet, devant une assistance admirative le loup qu'ils venaient d'exécuter, jusqu'au moment où un des clients reconnaît *le grand chien-loup noir qui lui appartenait* (La Nation 13/01/1854).

À d'autres occasions, après avoir exprimé un doute, l'article corrobore finalement l'hypothèse du loup. En ce qui nous concerne, pour ces cas de figure, nous conservons le doute. Par exemple, en 1873, *La Meuse* relate l'attaque d'un loup sur un facteur près de Wépion : (...) *il vit sortir de la haie qui borde la route un animal de forte taille, qu'il prit*

4 Sur ce sujet, voir notamment Kalifa, Dominique, *Les tâcherons de l'information : petits reporters et faits divers à la " Belle époque "*, dans *Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine*, Année 1993, 40-4, pp. 578-603.

5 Entre parenthèses, la référence de l'article cité, titre ou abréviation du titre du quotidien et date de l'édition. La liste des abréviations suit la bibliographie.

d'abord pour un chien et qui s'approcha de lui avec un grognement d'assez mauvais présage. Il doubla le pas, l'animal se mit au trot (...). Il fit mine de le frapper avec une fourche de fer mais l'animal loin d'être effrayé, se jeta sur son adversaire [...]. Le facteur sera secouru par des villageois et l'animal abattu : un loup d'Ardenne de 40kg. Plusieurs personnes prétendent l'avoir vu rôder dans Le Parc, mais l'avoir pris pour un chien. Le gardien du parc assure même lui avoir donné la chasse, également sans savoir à qui il avait affaire. (LM 01/04/1873).

Quelle place occupe le loup dans la presse et à quelles occasions en parle-t-on ?

La consultation de la presse entre 1821 et 1914 nous a permis de retrouver 221 articles ayant le loup comme sujet. Dans leur distribution chronologique (Fig. 1), il faut souligner un bond significatif du nombre d'articles pour la décennie 1861-1870 (68). Cette concentration s'accroît encore plus significativement si nous y ajoutons les années 1858, 1859 et 1860 pour atteindre 94 articles, soit près de la moitié du total des articles rassemblés. 1862, par contre, ne voit pas passer de loups. Nous n'avons trouvé aucune raison « éditoriale » à cette disproportion. Il ne nous a pas échappé que cette hausse débute avec l'année de l'apparition de *La Meuse* dans le paysage de la presse, quotidien qui est aussi une de nos sources principales d'information. Mais elle s'observe aussi dans les autres quotidiens. Y-aurait-il eut une recrudescence de la présence du loup durant ces années ? Inversement, on constate une nette diminution pour la décennie suivante avec seulement 4 articles (1874, 1878, 1879 et 1880) ! On ne peut cette fois soupçonner la presse de se désintéresser subitement du loup pendant ces années vu qu'elle continue à relayer des faits divers impliquant des loups à l'étranger.

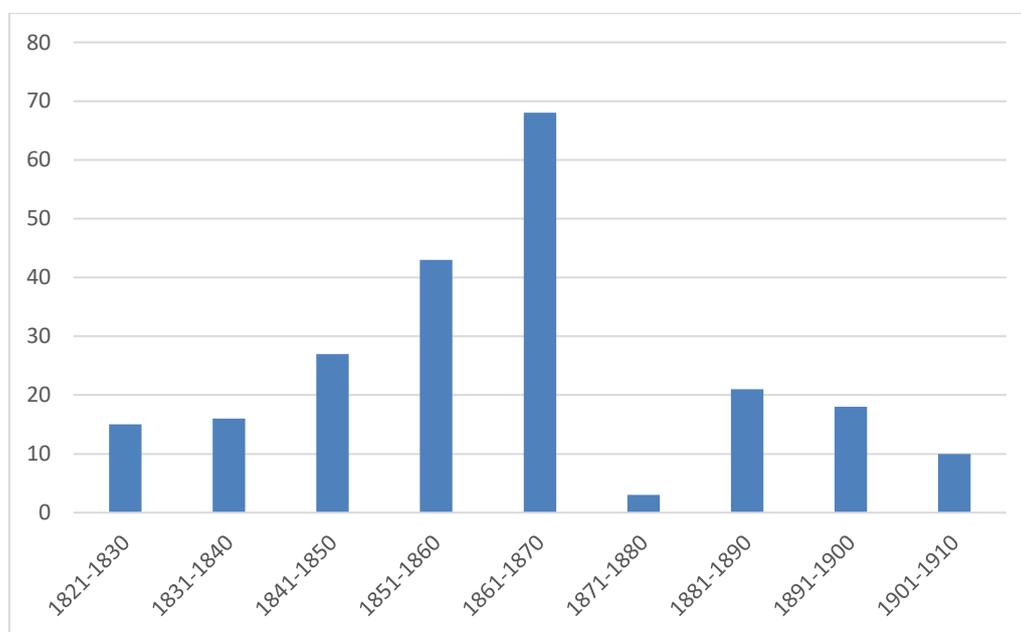


Fig. 1. Distribution chronologique des articles (1821-1914).

Ce n'est pas une surprise, les loups sont invités dans les quotidiens principalement quand il s'agit d'annoncer leur destruction. Plus de la moitié des articles relatent des récits de chasse, de traques, de battues durant lesquels ils ont été abattus. Les annonces de locations ou de ventes de chasses, ainsi que les publications de textes légaux autorisant les battues les concernant relèvent de la même thématique. On trouve ensuite, en bien moindre proportion, des témoignages de loups rôdant près des villages lors d'hivers rudes ou lorsqu'ils sont aperçus dans des endroits inhabituels, des récits de villageois croisant leur chemin à la tombée de la nuit, des mentions d'attaques sur du bétail, souvent associées aux battues consécutives à ces attaques.

Soulignons enfin que la grande majorité des articles sont publiés entre début novembre et fin mars (Fig. 2). Seuls 21 articles, datent de la période d'avril à fin octobre. Cette disproportion pourrait justement s'expliquer par la préférence de la presse pour les faits relatifs à la destruction des loups plutôt qu'à leurs autres manifestations. Les loups étaient en effet abattus principalement en automne et en hiver.

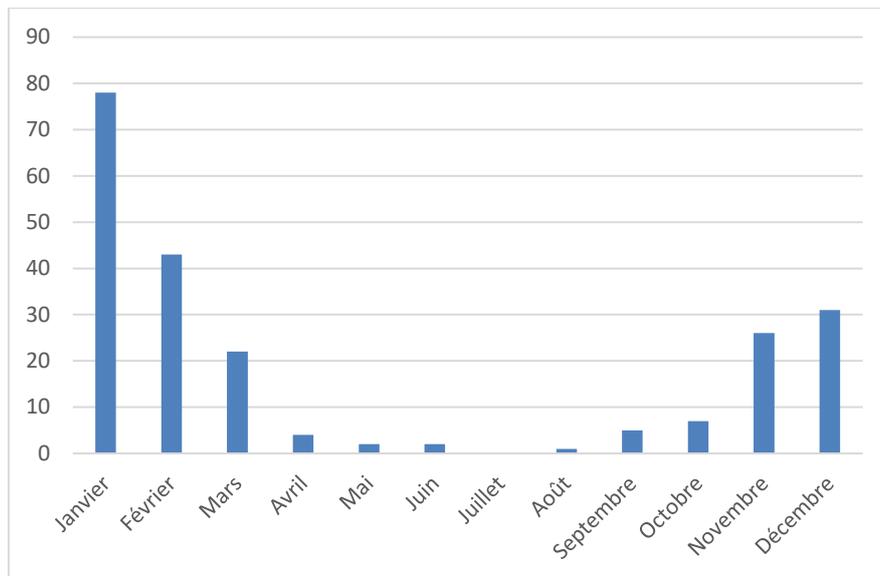


Fig. 2. Occurrences par mois.

Le dernier loup ?

L'élimination du dernier loup wallon a fait l'objet de nombreuses attributions dès le début du 20^e siècle, sans que jamais l'une d'entre elles emporte l'unanimité. La presse a évidemment nourri le débat. À tout seigneur tout honneur, le roi Léopold I^{er} est très tôt gratifié du trépas du dernier loup belge. Déjà en 1904, la presse lui concède la paternité de l'exploit qui aurait eu lieu *vers 1864*, créditée par les souvenirs d'un vieux brigadier forestier (LM 10/12/1904). Curieusement pourtant, nous n'avons pas retrouvé la trace de l'événement dans les quotidiens de l'année concernée, soit un an avant la mort du souverain. Par contre, à la mi-décembre 1858, ils célèbrent comme il se doit le royal coup de fusil qui expédia une louve de vie à trépas (notamment LM 17/12/1858). Mais d'autres cas survenus bien plus tard sont publiés et relèguent le roi bien loin dans le classement général. Parmi eux, plus modestes, et donc plus inaperçus dans la galerie des exécuteurs de derniers loups, le garde Tichon, de Gros-Fays, qui en 1885, dans les forêts qui bordaient la Semois, en blessa un d'un coup de feu. La bête fut achevée d'un coup de poignard par un Écossais résident à Alle-sur-Semois, M. Kinlocht. *La photographie de ce loup se trouve encore à l'hôtel Hoffman, à Alle* (AvLux 06/12/1903). La prouesse de l'habitant enrichit la notoriété de son village. On comprend dès lors qu'avec Alle-sur-Semois, nombreux sont les villages qui revendiquent l'exécution du dernier loup ardennais, et entretiennent de la sorte une compétition entre eux. Mais les revendications venant bien des années après les faits, elles n'offrent que rarement des garanties d'authenticité.

Pour déterminer la période où le loup disparaît dans nos régions, mieux vaut, à nos yeux, s'appuyer sur les cas d'observation les plus tardifs relatés par la presse. Il en existe qui sont assez fiables jusqu'au début du 20^e siècle. En hiver 1891, suite à un gel intense, des loups et des sangliers sont signalés s'approchant des habitations près de Spa (LM 18/01/1891). C'est durant ce même hiver qu'un loup apparaît de manière inattendue à Court-Saint-Étienne. Il ne surviva pas au coup de fusil d'un notaire parti le traquer en compagnie de son garde et de quelques paysans munis de fourches (Gazette de Charleroi 27/01/1891 et JBxl 28/02/1891). Durant l'hiver 1895, on signale un retour des loups à Saint-Hubert et à Pesches près de Couvin. La Meuse est alors prise par le gel. En février 1895 (LM 13/02/1895), le garde Legras tire une louve dans les bois de Hockay. Elle attendait six petits. En 1903, on voit des loups dans les forêts ardennaises, mais seulement en hiver, ce qui fait supposer qu'ils sont seulement de passage (AvLux 06/12/1903). Un article de janvier 1906 en signale encore repérés près de Virton, ainsi qu'à Bra près de Stavelot (LM 27/01/1906). En 1907, des loups sont vus à Nidrum, mais aussi dans les environs de Malmedy (LM 09/01/1907). Trois bêtes sont tuées par un chasseur « sur sa chasse de l'Hertogenwald » et exposées dans un restaurant local. Elles pesaient 52, 44 et 32 kilos. L'ultime signalement de loups est publié le 31 janvier 1914, *à la frontière franco-belge, dans les immenses bois des Ardennes françaises*, mais sans qu'il soit précisé s'ils ont pénétré en territoire belge (IB 31/01/1914).

Évolution des populations de loups

Pour cette question, la littérature scientifique de la première moitié du 19^e siècle fait état de la persistance de la présence du loup en Wallonie, mais soutient déjà un recul par rapport aux siècles précédents. Dans la *Faune belge*, Edmond de Selys-Longchamps présente le loup comme une espèce *restreinte à quelques parties boisées et montagneuses* (Selys-

Longchamps, 1842 : 1). Selon lui, le loup se fait de plus en plus rare. L'espèce diminue sans cesse *suite aux défrichements et aux nombreuses traques*. Dans son *Histoire naturelle de la Belgique*, Julien Deby (Deby, 1848) écrit que *Le loup habite la Belgique en nombre assez considérable, quoiqu'il y soit bien moins répandu qu'il ne l'était autrefois*. Dans la *Statistique générale de la Belgique* (Ministre de l'Intérieur, 1852), Selys-Longchamps (1852 : 64) conclut, pour la période décennale de 1841 à 1850, que *le loup est la seule bête féroce qui existe maintenant en Belgique, retiré dans les Ardennes et l'Hertogenwald d'où il fait des incursions jusque vers la Meuse pendant les hivers rigoureux*. Houzeau (1854) trouve que *le loup existe toujours dans l'Ardenne, cependant il a été resserré dans des limites moins étendues*. Dans *La Faune du Pays de Luxembourg*, De La Fontaine (1868) soutient pour sa part une position plus nuancée. Malgré les efforts consentis pour se débarrasser de l'espèce, elle *est encore beaucoup trop nombreuse, surtout dans des contrées fortement boisées comme la nôtre*. Sur base de l'augmentation du nombre de primes accordées pour sa destruction entre 1858 et 1867 au Grand-Duché, il conclut même que *le nombre de loups semble augmenter annuellement*. Il reconnaît cependant que *la situation est hors de toute proportion avec l'ancien état de chose* et cite pour nous en convaincre le tableau de chasse impressionnant d'un seul garde forestier décédé en 1815 qui aurait tué 105 loups au cours de sa carrière !

Malheureusement, la grande majorité de ces appréciations ne renvoient à aucun recensement méthodique, ne mentionnent aucune donnée chiffrée, ne font pas état d'observations sur le terrain. L'inventaire que nous avons réalisé grâce à la presse apporte-t-il des éclaircissements ? Sur les 221 articles retenus entre 1821 et 1914, nous avons dénombré environ 200 loups abattus. Cette estimation assez précise est établie grâce à la publication des tableaux de chasse, des résultats des traques et des battues, qui donnent habituellement le nombre exact des victimes. Il est plus difficile d'avancer un chiffre aussi précis pour les sujets simplement observés, pour ceux qui ont perpétré des attaques sur du bétail, et enfin pour ceux dont seules des traces ont été relevées, principalement dans la neige. Pour bon nombre de ces cas de figure, le nombre exact d'individus observés n'est pas mentionné. Des formules vagues du type « plusieurs loups ont été aperçus » sont alors régulièrement utilisées dans l'article. Pour convertir en chiffre chacune de ces mentions imprécises, nous avons opté pour une estimation minimale, soit trois sujets. Ainsi, pour l'ensemble des articles que nous avons retenus, nous arrivons à un effectif de près de 500 loups recensés (y compris les 200 loups abattus) entre 1821 et 1914. Dans quelle mesure cet échantillon peut-il servir à estimer la taille de la population de loups en Ardenne au 19^e siècle et en retracer l'évolution ? Pour répondre à cette question, le recours à d'autres travaux et d'autres sources, mêmes limités dans le temps ou dans l'espace, est indispensable.

Le travail de Viktor Gielen (Gielen, 1970 : 118-142) pour les cantons germanophones vient fort opportunément nous aider dans cette perspective. En 1817, la prolifération des loups inquiète l'administration prussienne qui décide d'augmenter les primes accordées à la présentation d'un loup abattu. Viktor Gielen a retranscrit le registre qui concerne le Cercle de Malmedy dans lequel plus de 130 déclarations (loups, louves et louveteaux) ont été enregistrées pour la période 1817-1870. La plupart datent toutefois d'avant 1850. Pour éviter les fraudes, les dépouilles devaient être présentées intactes et leurs oreilles étaient coupées immédiatement après la déclaration.

René Seret (Seret, 1974) analyse des documents qui couvrent la période 1796-1808, émanant de l'administration du département des Forêts qui englobait alors la province de Luxembourg, le Grand-Duché d'aujourd'hui ainsi que l'ouest de la Rhénanie-Palatinat. Il s'agit de registres qui recensent les loups *détruits* au cours de battues ou par des particuliers venus réclamer la prime prévue à cet effet. Il comptabilise 668 loups éliminés sur ce territoire, dont 80 en Lorraine belge, soit au sud du cours de la Semois. Il mentionne aussi deux décomptes plus tardifs pour « l'Ardenne et la Lorraine belge », sans délimiter précisément ce cadre géographique : 56 loups abattus en 1835, 39 en 1836. Un dossier similaire concernant le département de l'Ourthe rassemble octrois de primes et courriers échangés entre les municipalités, l'autorité préfectorale et la Louveterie ⁶ entre 1806 et 1814.⁷ Notre premier examen révèle une situation semblable à celle du département des Forêts.

Entre décembre 1817 et décembre 1820, le *Mémorial administratif du Grand-Duché de Luxembourg*, journal officiel de l'État, publie régulièrement, par arrondissement, la liste des bénéficiaires de la prime pour la destruction de loups dans le pays, qui incluait toujours une bonne partie de la province de Luxembourg actuelle (alors arrondissement de Neufchâteau).⁸ Au cours de cette période, des primes sont accordées pour 100 loups, 109 louves et 107 louveteaux. En janvier 1827, le journal *Le Belge* communique le nombre des loups abattus en 1826 pour le même territoire, soit 25 loups, 20 louves et 46 louveteaux (Le Belge 30/01/1827).

Nous avons trouvé moins de chiffres pour la seconde moitié du 19^e siècle. De La Fontaine (1868 : 60) s'appuie sur un décompte qui couvre la période 1858-1867 pour le Grand-Duché de Luxembourg, pour étayer sa constatation de l'augmentation de la population des loups dans son pays (Fig. 3).

6 La Louveterie est une institution rétablie par Napoléon. Elle était composée d'une équipe de chasseurs dépendant d'un Grand Veneur. Ils étaient chargés d'organiser des battues pour traquer les animaux dits « nuisibles » comme les renards et les loups.

7 Archives de l'État de Liège (abrégé dans le reste du texte en AEL), Fonds français, 1889.

8 En 1830, l'essentiel du territoire du Grand-Duché passe sous administration belge. En 1839, il est scindé en deux. Une partie constitue l'actuel Grand-Duché, l'autre l'actuelle province belge de Luxembourg.

ANNÉE.	NOMBRE DE			TOTAL PAR ANNÉE.	OBSERVATIONS.
	LOUPS.	LOUVES.	LOUVE- TEAUX.		
1858	»	»	»	»	L'État paie à titre de prime : pour loup fr. 25 ; pour louve fr. 15 ; pour louveteau fr. 5.
1859	»	1	»	1	
1860	1	3	»	4	
1861	2	»	»	2	
1862	11	3	»	14	
1863	5	2	8	15	
1864	9	2	»	11	
1865	5	3	2	10	
1866	2	1	6	9	
1867	11	8	»	19	
TOTAL	46	23	16	85	

Fig. 3. Primes accordées pour la destruction de loups au Grand-Duché de Luxembourg (1858-1867).

Pour les deux dernières décennies du siècle, peut-être faute de données fournies par l'administration belge, la presse relaye occasionnellement des chiffres de loups abattus sur le territoire français émanant d'administrations officielles. Ils montrent, il fallait s'y attendre, une tendance sensible à la baisse. Elle est confirmée par les chiffres publiés dans des revues professionnelles. Un numéro du *Bulletin de la Société centrale forestière de Belgique* communique des chiffres français pour 1883 (1316 loups abattus) et 1896 (seulement 171 loups abattus).⁹ En 1892, le Bulletin du Ministère de l'Agriculture français publie l'*État des loups tués et des primes payées en 1890 et 1891* par département. En ce qui concerne les départements frontaliers avec la Belgique (Aisne, Ardenne, Meurthe et Moselle, Meuse, Nord), seuls ceux de la Meuse et de la Meurthe et Moselle affichent des effectifs encore significatifs : Meuse, 56 loups et 22 louveteaux, Meurthe et Moselle, 10 loups et 13 louveteaux. Dans le département de l'Ardenne, deux loups seulement sont comptabilisés.¹⁰

Les contextes de production de ces chiffres, provenant d'administrations diverses, pratiquant des manières de comptabiliser différentes, rendent les corrélations délicates. Tout au plus, peut-on dire que l'on reste dans le même ordre de grandeur. Par contre, quand il est possible, pour une courte période, de confronter un de ces décomptes administratifs avec celui que nous obtenons à partir des articles de la presse, on constate qu'il existe un écart important. La presse n'enregistrerait qu'une partie des cas de destruction. En 1826, des primes sont allouées pour 91 loups au Grand-Duché de Luxembourg (loups, louves et louveteaux), 56 sont abattus en 1835 et 39 en 1836 en « Ardenne et Lorraine belge » (Seret, 1974 : 100), tandis que, sur base de notre dépouillement, on atteint seulement un total de 49 victimes pour la province de Luxembourg entre 1826 et 1850 en additionnant les victimes recensées par la presse.

Distribution géographique

La presse met bien en évidence la distribution géographique des populations de loups. Sa présence est principalement signalée dans les provinces du Luxembourg (118) et de Liège (55), plus occasionnellement dans la province de Namur (28), mais surtout dans le sud de cette province et seulement 2 mentions relevées après 1870 (Fig. 4). On le signale peu dans le Hainaut, principalement avant 1860 (11 mentions sur 13). Il est exceptionnel dans le Brabant wallon (3). Rappelons que la région qui correspond aujourd'hui au Parc naturel Hautes-Fagnes / Eifel est nettement sous représentée (2) en raison de son appartenance en grande partie à la Prusse pendant la période étudiée. La dizaine d'annonces de ventes ou de locations de chasses que nous avons retrouvées qui mentionnent la présence du loup entre 1862 et 1887, concernent toutes la province du Luxembourg (Nassogne, Orval, Libin, Chiny, Habay, Libramont, Bouillon), à l'exception d'une seule dans la province de Namur (Rochefort).

⁹ *Bulletin de la Société centrale forestière de Belgique* 1898, volume 5 : 88.

¹⁰ Ministère de l'Agriculture, *Bulletin*, Paris, Imprimerie nationale, 1892 : 280-284.

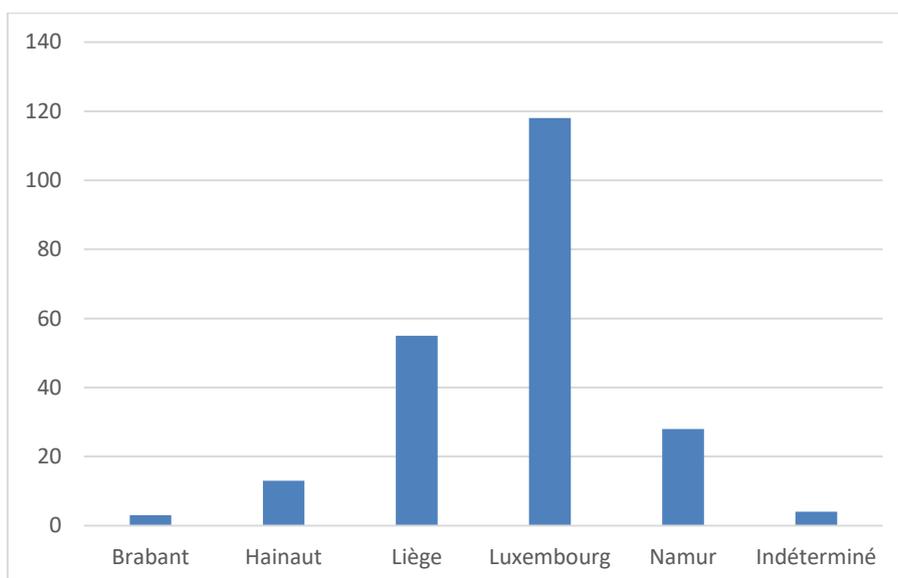


Fig. 4. Répartition par province.

Tout ce qui précède confirmerait qu'au 19^e siècle le loup était pour ainsi dire absent au nord du sillon Sambre et Meuse. Lorsqu'on suppose l'apercevoir à Hollogne-aux-Pierres en 1888 (LM 25/02/1888), on interroge un ancien du village, âgé de 96 ans, qui affirme que de mémoire d'homme, jamais on n'en avait vu dans la localité. Plusieurs loups auraient pourtant été identifiés en Campine la même année. Une louve est abattue par un garde-chasse dans une étable d'un coup de fourche par un fermier pendant qu'elle égorgeait un mouton (JBxl 29/02/1888 – LM 03/03/1888 - La Nation 26/03/1888). Un paysan en aurait peut-être encore chassé un avec une fourche près de Momalle au début de février 1895 (LM 04/02/1895). Ces quelques cas font bien figure d'exception. La quasi-absence du loup au nord du sillon Sambre et Meuse peut même déjà être supposée au tout début du 19^e siècle. Le dépouillement des documents relatifs au département de l'Ourthe n'a en effet révélé aucune prime accordée, aucune battue organisée pour la partie du département au nord de la Meuse.¹¹

Cette distribution basée sur les articles de la presse est comparable à celles rapportées par les quelques ouvrages à caractère scientifique que nous avons consultés. Dans leur *Essai sur la statistique générale de la Belgique*, Heuschling et Vandermaelen (1841) notent que *les contrées boisées du Luxembourg sont particulièrement celles qui leur servent de refuge*. Nous avons déjà vu qu'Edmond de Selys-Longchamps (Selys-Longchamps, 1842), présente le loup comme une espèce *restreinte à quelques parties boisées et montagneuses*. Dans son *Histoire naturelle de la Belgique*, Deby (1848) considère le loup comme *propre aux forêts d'Ardenne et de Condroz*. Plus loin, il ajoute *qu'on le trouve dans toutes nos Ardennes, et aussi dans la forêt d'Hertogenwald, entre Verviers et la frontière prussienne*. Anthelme Fritz (Fritz, 1864 : 88) dans *La Belgique physique, politique, industrielle et commerciale* reproduit fidèlement le texte de Deby. Au chapitre *Zoologie* de la *Statistique générale de la Belgique*, Selys-Longchamps (1852), conclut, pour la période décennale de 1841 à 1850, que *le loup est la seule bête féroce qui existe maintenant en Belgique, retiré dans les Ardennes et l'Hertogenwald d'où il fait des incursions jusque vers la Meuse pendant les hivers rigoureux*. Houzeau (1854) trouve que *le loup existe toujours dans l'Ardenne, cependant il a été resserré dans des limites moins étendues*. Mais il poursuit, de manière contradictoire, en observant qu'on le rencontre depuis la gorge de Fumay jusqu'au territoire de Prusse. Il descend jusque dans les environs de Huy et de Liège. Il serait arrêté par la Meuse, la Vesdre et la Semois, ce qui couvre pour ainsi dire l'essentiel du territoire ardennais. Victor Joly (Joly, 1857 : 94) décrit à peu de choses près le même espace : *Les localités où il se montre aujourd'hui en bandes quelques fois respectables, sont celles du nord-est du Luxembourg, entre La-Roche-en-Ardenne, Houffalize, Vielsalm et Stavelot. Les contrées boisées entre Clervaux, Wiltz, et Vianden, les forêts qui bordent la Sûre depuis Dasbourg jusqu'à Echternach, sont visitées dans les hivers rigoureux par des congrès de loups qui franchissent la Moselle pour se répandre dans les Ardennes*.

Des populations qui fluctuent dans le temps et l'espace

La lecture de plusieurs articles nous amène à une autre constatation : la présence du loup fluctue. Très remarquable durant certaines périodes dans certaines régions, elle devient rare à d'autres, quand l'animal n'est pas tout simplement considéré comme disparu. Ensuite, des années plus tard, il paraît faire son retour.

11 AEL, Fonds français, 1889.

Déjà en janvier 1830, on signale une recrudescence exceptionnelle des loups en Condroz. Dans une lettre adressée à la rédaction du *Politique*, un propriétaire d'Ocquier s'inquiète : *de mémoire d'homme, on a vu en Condroz autant de loups que cet hiver* (Le *Politique* 02/03/1830). En décembre 1846, *L'Industriel de Verviers* (qui deviendra *L'Union libérale*) écrit : *Depuis un quart de siècle, les loups avaient, pour ainsi dire, disparu de nos contrées, et ce n'était qu'à de rares intervalles qu'ils se montraient ; mais depuis quelque temps, ils reparaisent de nouveau, et si souvent, que ce n'est pas sans inquiétude que les habitants de Jalhay confient à leurs enfants la garde des troupeaux.* On peut encore lire en février 1870 : *Les sangliers sont très nombreux dans nos Ardennes, et à ces hôtes incommodes viennent se joindre les loups, que l'on croyait disparus pour toujours. Les gardes de la forêt de Hertogenwald ont relevé les traces de deux de ces carnassiers qui hantent les cantons les plus giboyeux de la forêt. On a retrouvé déjà les restes de plusieurs chevreuils dévorés par les loups* (LM 25/02/1870).

La presse commente peu ces fluctuations et nous serions bien mal avisés de ne pas soupçonner dans les constats publiés une part de « ressenti ». Car bien entendu, ils ne se basent sur aucun suivi scientifique. À l'occasion, cependant, des éléments d'interprétation sont énoncés, guère davantage étayés par des données scientifiques. En premier lieu, ce sont les conditions climatiques rigoureuses qui sont évoquées pour expliquer des migrations de populations originaires de régions de pays limitrophes où elles ont peine à survivre. *Les loups et les sangliers ont repris cet hiver le chemin des Ardennes avec une sorte de prédilection extraordinaire. [...] Il faut que les forêts des Ardennes françaises et de l'Allemagne soient bien encombrées de neige pour que ces bêtes féroces aient dû chercher jusqu'en Belgique un asile et leur pâture* (LM 15/03/1860).¹² Le gel de la Meuse peut évidemment faciliter ces déplacements. C'est un fait remarqué à plusieurs reprises que, lorsque la Meuse est prise par la glace, des loups originaires des Ardennes françaises traversent le fleuve pour se répandre dans les Ardennes belges (Le *Politique* 20/01/1830 – JB 19/01/1830 - LM 19/03/1860). Les Ardennes belges accueilleraient-elles, lors d'hivers rudes, des populations saisonnières à la recherche de conditions de survie plus favorables ?

Il est aussi reconnu que les conditions météorologiques affectent le succès des parties de chasse et des battues et par conséquent la taille des populations. Ainsi, en 1836, on s'interroge sur la recrudescence de la présence des loups dans les bois du canton de Chimay : *Cet accroissement dans le nombre des loups ne peut venir que de la douceur des hivers précédents. En effet, pendant cinq hivers a-t-on vu un peu de neige couvrir nos campagnes ? Encore était-elle de peu de durée. On sait qu'on ne peut guère chasser et trouver le loup que par la neige* (EP 22/02/1836). C'était déjà le même argument qui avait été avancé deux ans plus tôt pour expliquer la multiplication *alarmante* des loups dans les provinces de Namur, du Luxembourg, de Liège, et dans la partie boisée du Hainaut (CM 08/11/1834).

En janvier 1867, on signale une invasion de loups dans les forêts d'Ardenne. Cette fois, l'article propose une autre explication à cette recrudescence : la guerre entre l'Autriche et la Prusse (juin-juillet 1866) : *On signale depuis quelques temps une assez forte invasion de loups dans nos forêts. Depuis de longues années ces animaux n'avaient été vus en si grand nombre dans les Ardennes. On attribue cette émigration à la guerre qui a eu lieu entre l'Autriche et la Prusse. Les loups chassés des forêts de l'Allemagne et de la Bohême par des mouvements de troupes et le tonnerre des batailles, sont venus chercher en Belgique l'ordre, la paix et la pâture quotidienne. Merci du cadeau à M. de Bismarck* (LM 03/01/1867). À première vue, cette supposition peut sembler surprenante vu la distance qui sépare le théâtre des batailles de l'Ardenne belge. Mais c'est un comportement qui est parfaitement plausible pour les loups, connus pour se déplacer sur de grandes distances à la recherche de nouveaux territoires de chasse.¹³ En 1870, c'est au tour du conflit franco-prussien de pousser des meutes à l'exil : *On signale dans nos Ardennes l'apparition de grandes bandes de sangliers et de loups que les fusillades de Woerth et de Sarrebruck ont chassés des forêts de l'Allemagne et de l'Alsace. Les bêtes féroces s'enfuient épouvantées devant la férocité des hommes. Quelle leçon !* (IB 18/08/1870 – voir aussi IB 19/11/1870).

La presse n'avance pas d'autres raisons pour expliquer les fluctuations des populations de loups. Il nous faut cependant évoquer un article de 1858 qui ne concerne pas spécifiquement les loups puisque son auteur cherche les causes qui ont amené *le dépeuplement considérable de gibier en Belgique*. Parmi celles qu'il énonce, on trouve des conditions climatiques défavorables, des migrations, l'essor du chemin de fer, le développement agricole, la division de la propriété et le déboisement. Mais selon lui, la cause principale est la progression trop importante du nombre des chasseurs. Tableau à l'appui, il remarque que, pour la province de Liège, ce chiffre a fort augmenté entre 1836 et 1858, soit 751 permis délivrés en 1836, 1199 en 1858 (LM 09/07/1858). Et pour argumenter son propos, il associe aux chasseurs, les braconniers et les prédateurs en tous genres, notamment les *bêtes puantes*, expression qui qualifiait déjà sous l'Ancien Régime une catégorie d'animaux nuisibles à laquelle appartenaient les loups. Nous ne pouvons évidemment pas nous empêcher de considérer que la multiplication des chasseurs, ainsi que chacune des autres causes énumérées, ont pu pareillement affecter les populations de loups

12 Heuschling X. et Vandermaelen Ph. (1841 : 57) considèrent que *la plupart des loups arrivent des grandes forêts de l'Allemagne*. Ce serait de ces mêmes forêts que, d'après l'article de *l'Écho du Luxembourg*, serait venue la *bande considérable* de loups qui infesta les alentours du village de Lintgen, au nord de Luxembourg durant l'hiver 1838 (IB 03-02-1838).

13 Nous tenons ici à remercier M. Pascal Ghiette (DEMNA, Région Wallonne) pour les nombreuses informations sur les comportements du loup qu'il a pris le temps de nous communiquer.

La presse n'est pas d'une plus grande utilité pour éclairer la forte concentration d'articles retrouvés pour la période 1858-1870 et la chute spectaculaire qui lui succède. Quelques-uns parlent bien de « réapparition » dans des régions où le loup semblait avoir disparu, mais sans approfondir la question. *Les loups et les sangliers pullulent de nouveau dans les bois du Luxembourg qu'ils avaient abandonnés depuis plusieurs années* (LM 24/01/1865). *Depuis un certain temps, les loups réapparaissent dans les bois d'Orval* (LM 24/10/1863). Un journal d'Arlon nous apprend que les loups commencent à reparaitre dans les forêts luxembourgeoises (IB 28/11/1866).¹⁴ C'est évidemment bien maigre pour esquisser une hypothèse. Quand un article ne vient pas de surcroît semer la confusion, comme celui de février 1873 qui annonce que *le loup qui avait disparu de nos contrées depuis dix ans, vient d'y faire une nouvelle apparition* (JBxl 05/02/1873).

Le phénomène s'observe de manière assez similaire, mais moins marquée, avec la distribution des primes pour la destruction de loups allouées au Grand-Duché de Luxembourg¹⁵ (Fig. 5).

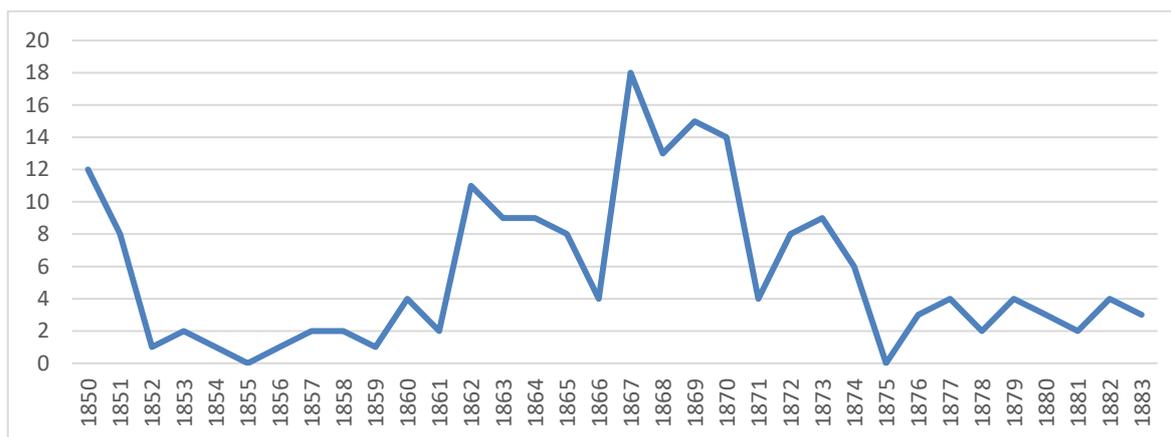


Fig. 5. Primes pour la destruction de loups, Grand-Duché de Luxembourg (1850-1883).

En revanche, l'observation de loups dans les deux dernières décennies du 19^e siècle est jugée unanimement peu fréquente, pour être considérée comme exceptionnelle au début du 20^e. En janvier 1884, un chasseur aperçoit un loup dans le bois de Roumont. L'article commente : *Les loups restent rares heureusement dans nos Ardennes* (LM 18/01/1884). En novembre 1886, *La Meuse* met en doute le décompte de quatre loups abattus dans le canton d'Andenne par le *Journal de Huy* : *Nous croyons que notre confrère hutois a été victime d'une fumisterie*. En janvier 1891, les traces de deux loups sont aperçues dans la neige près de Houffalize, ce qui est jugé *excessivement rare dans nos bois*, où ils n'élisent domicile *que lorsqu'ils sont torturés par le froid et la faim* (JBxl 21-01-1891). En janvier 1893, le *Journal de Bruxelles* publie un entrefilet : *On écrit de Saint-Hubert qu'on a vu plusieurs loups dans les forêts des environs*. Mais cela ressemble fort à une rumeur. En 1895 un loup est abattu à Arlon. On remet une vieille coutume à l'ordre du jour car ... *oubliée depuis longtemps et qui avait disparu du pays en même temps que les loups, car depuis une vingtaine d'années ceux-ci avaient cessé toute visite et c'est le grand froid de ces jours-ci qui les a évidemment ramenés dans nos parages* (LM 31/01/1895). En janvier 1907, lorsque des loups sont abattus dans les environs de Malmedy, (AvLux, 09/01/1907), on s'étonne, car ils n'avaient plus fait parler d'eux *depuis 30 ans*.

Description du loup : loup ardennais ou hongrois ?

Très peu d'articles font des descriptions détaillées des traits des animaux observés ou abattus. Il est parfois précisé que le loup était « énorme » ou d'une « taille exceptionnelle », « d'une force et d'une grandeur peu communes ». Leur poids est quelques fois mentionné, le plus souvent une quarantaine de kilos. À quelques rares occasions, la description est un peu plus précise. C'est le cas en novembre 1866 pour le loup tué à Ruette près de Virton : *C'était un loup de grande taille. De l'extrémité de la queue au bout du museau il mesurait huit pieds. C'était un vieux rôdeur à poil gris, bien connu dans les environs*. (IB 28/11/1866). Celui tombé à Rance en janvier 1839 mesurait 1m72 de long et pesait 85 livres (IB 25/01/1839). Dans le bois d'Arlon, en octobre 1869, un membre de la Chambre des Représentants tue un vieux loup du pays, à robe grise rayée, de belle taille et aux crocs usés (LM 30/10/1869). On s'étonnera du trophée de chasse aux mensurations hors du commun, déjà mentionné ci-dessus, abattu dans les bois de Court-Saint-Étienne (Charleroi) en 28 janvier 1891 par un notaire et son garde : *un superbe animal pesant plus de 80 kilos (!), au long poil*

14 Voir aussi LM 25/02/1870 (Hertogenwald) et LM 15/03/1860.

15 Ces données, couvrant la période entre 1850 et 1883, ont été publiées par Delguste-Van Der Kaa (2003).

fauve, à la gueule horrible, sanglante. L'animal sera empaillé pour être exposé au château de son exécuteur (Gazette de Charleroi 27/01/1891 et JBxl 28/02/1891).

C'est lorsque des sujets ne semblent pas correspondre à l'espèce « indigène », que les éléments distinctifs énumérés sont les plus nombreux. En 1860, un loup est abattu près de Houffalize à la veille de Noël : *Ce loup pèse 46 kilogrammes. Il mesure un mètre 63 centimètres de long, sur un mètre 35 centimètres de haut. Il a à chaque mâchoire deux longues et grosses dents de 8 centimètres. Les pattes sont très fortes. Il a le pelage blanchâtre. La queue est plus courte que celle d'un loup ordinaire* (LM 14/01/1861). En 1867, *La Meuse* signale la présence de loups étrangers (loups de Hongrie) dans les bois du roi à Ciergnon, commune de Houyet (LM 12/12/1867). Le 30 janvier 1868, elle informe que *de nombreux loups se montrent du côté de Herbeumont. Ce sont en général des bêtes longues, maigres, efflanquées, à la tête très forte et aux poils roux, qui diffèrent assez des loups que l'on rencontre habituellement dans la province* (LM 30/01/1868).

Nous avons retrouvé peu d'autres sources qui donnent les caractéristiques du loup ardennais au 19^e siècle. Le loup que décrit Deby (1848) est celui qui *habite la France, l'Allemagne, la Belgique, la Suède, la Norvège (sic), l'Italie, la Turquie, l'Asie Mineure, etc.* Il en donne la description suivante, sans traits distinctifs pour une région ou une autre [...] *la couleur générale est un gris fauve, les poils étant blancs à la base, puis annelés de noir, de fauve et de blanc [...]. Le museau est noir [...], le menton et la lèvre supérieure sont blancs [...], la queue est longue, droite, assez bien fournie de poils et terminée par une mèche noire [...].* Toutefois, plus loin, il énumère les disparités qu'affectent les loups de la « race de Sibérie » qui suivirent la retraite de Russie de l'armée française en 1812 jusqu'en Allemagne et « même au-delà du Rhin » : *taille plus forte, poils plus longs et mieux fourni, à la couleur de la tête, de la face et du dos, qui sont d'un gris pâle, le pelage étant mélangé de cendré et de jaunâtre, et enfin aux yeux, qui sont très petits.*

Dans son ouvrage *L'Ardenne et l'Ardennais*, Giovanni Hoyois (Hoyois, 1953 : 537) précise concernant le loup d'Ardenne : *Traité de « commun » au début du 19^e siècle, sa présence était encore de nature à inquiéter la population vers 1850. Bien qu'il devint rare, le loup d'Ardenne au pelage gris de fer, plus grand que celui de la Hongrie, se rencontrait en bande sur la Semois et dans l'Oesling. Durant les hivers rigoureux, le loup montait en Ardenne d'au-delà de la Moselle.*

Ces indices ne sont pas en nombre suffisant pour conclure à la coexistence, même ponctuelle, de plusieurs lignées de loups en Ardenne au 19^e siècle, l'une d'entre elles étant spécifique à la région. Des analyses ADN à partir de quelques paires d'oreilles sectionnées sur les cadavres des loups présentés pour l'octroi de primes à leur destruction, conservées dans des dépôts des Archives de l'État (Fig. 6)¹⁶, apporteraient peut-être des informations complémentaires. Une autre piste pour expliquer ces disparités serait d'envisager des croisements occasionnels avec des chiens errants.



Fig. 6. Oreille de loup sectionnée pour l'octroi de prime. Document AEL, Fonds français, Préfecture de l'Ourthe, liasse 1889.

16 AEL, Fonds français, Préfecture de l'Ourthe, liasse 1889. Les oreilles sont dans un état de conservation remarquable. Quant aux documents de ce dossier, ils ne donnent généralement pas de descriptions des loups. À une occasion cependant, en novembre 1805, le maire de la commune de Büllingen informe le préfet du département de l'Ourthe de la présence d'une bande de loups d'une taille plus petite et d'un poil plus noir que les bêtes habituellement vues dans la région (courrier du 28 brumaire an 14, AEL, Fonds français, n° 1889).

Description de comportements

Nous avons déjà parlé de la concentration plus importante des articles mentionnant des loups durant les périodes automnale et hivernale. Si elle peut s'expliquer en partie par le choix éditorial des quotidiens qui privilégient les faits de destruction de l'animal, elle accrédirait également les vieux dictons, relayés régulièrement par la presse avec conviction, qui annoncent *qu'en hiver, le loup sort du bois, que la faim chasse le loup des bois* (notamment IB 18/01/1850). Ses manifestations plus fréquentes durant cette période sont pareillement relatées aux siècles précédents (Lamboray, 2000 : 195 ; Mouriceau, 2007 ; Delguste & Van Der Kaa, 2003), ainsi que par la littérature scientifique du 19^e siècle (Deby, 1848). Selys-Longchamps (1842 : 6-7) écrit : *Sédentaire dans les grandes forêts des Ardennes et celle de l'Hertogen-Wald. Les loups se cachent en été, mais l'hiver pendant la neige, se trouvant tourmentés par la faim, ils se répandent en Ardenne, se rapprochant des habitations et poussent assez souvent leurs migrations dans tout le pays boisé et montagneux à la droite de la Meuse. On a même quelques exemples d'individus égarés tués en Campine, en Brabant et jusque dans les plaines de la Hesbaye ; mais cela devient de plus en plus rare. La neige est régulièrement associée à la hardiesse du loup ou à la recrudescence de sa présence. Ainsi, durant l'hiver 1861 on écrit : Jamais les faits divers des journaux de notre pays n'ont été aussi pleins de loups et de bêtes sauvages que par le temps de neige qu'il fait* (LM 14/01/1861). C'est bien entendu la faim, et non la neige, qui les amène à se montrer moins discrets et évidemment, leurs traces se repèrent plus aisément sur un sol enneigé.

Quant à la quasi disparition du loup des colonnes des quotidiens durant la belle saison, elle ne doit pas nous amener à conclure qu'une réelle discrétion saisonnière existait sur le terrain. Pendant encore une bonne partie du 19^e siècle, le loup a continué à être redouté au printemps et en été. En septembre 1811, le sous-préfet de Malmedy (département de l'Ourthe), informe son supérieur des dégâts perpétrés par les loups dans les troupeaux de la région : Waimes, Amel, Recht, Lierneux. *Dans les villages autour de Malmedy, ils inquiètent les bergers. Aucun d'eux ne conduit actuellement son troupeau au pâturage sans être muni d'un fusil et malgré cette prévoyance, celui de Longfaye a eu des brebis et son chien dévorés.*¹⁷ Des méfaits du même ordre sont aussi enregistrés à Warsage et à Cerexhe-Heuseux à la même période. Dans les quotidiens que nous étudions, en lisant entre les lignes, la crainte du loup au printemps et en été est bien présente, principalement à l'égard du bétail. En mars 1858, un garde abat un loup dans un bois près de Ferrières. L'article conclut : *Ce loup aurait pu faire beaucoup de ravages dans les bestiaux qui fréquentent journellement les bois au printemps dans ces localités* (LM 13/03/1858). En 1834, les provinces wallonnes font face à une multiplication des loups et on déplore que dans plusieurs communes, *ils attaquent en plein jour les animaux que l'on envoie au pâturage* (CM 08/11/1834). Lorsqu'en novembre 1858 un loup est tué dans la forêt d'Arlon, *son trépas est accueilli avec joie par les populations des campagnes qui craignaient beaucoup pour la vie de leurs troupeaux* (JB 17/11/1858).

Les loups restaient donc une menace préoccupante pour le bétail, mais leurs attaques étaient boudées par la presse. Seulement 30 articles font état d'agressions sur du bétail, à nouveau essentiellement entre octobre et mars. On en compte 9 en janvier, 3 en février, 8 en mars, 1 en mai, 1 en août, 2 en septembre, 3 en octobre, 2 en novembre, 1 en décembre. Sans surprise, les proies sont diversifiées : moutons, chèvres, ânes, génisses, veaux et porcs, des poules, mais aussi, des chiens et des chats. 7 attaques ont lieu à l'extérieur et 13 dans des granges ou des étables généralement pendant la nuit (Fig.7). Pour les autres, le lieu n'est pas précisé, ou le fait s'est déroulé à proximité d'une ferme. Dans 4 cas, la négligence est mise en évidence : bêtes laissées sans surveillance ou étable mal fermée. Quelques articles font état de vagues de ravages à l'échelle d'une région, illustrées par un ou deux cas précis. *Les loups font de grands ravages dans les environs d'Arlon. On n'entend plus parler que de chiens, de veaux, de moutons et de porc disparus. A la ferme de Turpange, trois moutons, deux chèvres et une génisse ont été croqués en une semaine. A Messancy, deux porcs, un veau et plusieurs beaux chiens de chasse sont tombés sous la dent des carnassiers. Les plaintes sont générales* (IB 29/11/1867). Nous n'avons retrouvé que trois mentions d'attaques estivales. En 1840, c'est un troupeau à Wannès, échappé de sa bergerie et donc sans surveillance, qui paie un lourd tribut : 45 brebis et leurs agneaux (CM 09/05/1840). Dans le second cas, c'est un animal qui s'attaquait aux troupeaux, vraisemblablement au pâturage, aux alentours de Villers-sur-Lesse (JBxl 30/08/1867). Enfin, à Bihain, en septembre 1853, 53 moutons sont égorgés dans leur bergerie par une louve et ses jeunes (IB 20/09/1853).

Les loups sont signalés isolés ou par groupes de quelques individus, très occasionnellement de plus de dix, mais jamais en bandes pléthoriques comme, par exemple, dans certains articles qui informent de leurs agissements dans les pays de l'est ou en Sibérie. On lit dans l'édition du *Soir* du 23 mars 1888 que *Les loups et d'autres fauves non moins dangereux, réduits par la famine, font de fréquentes visites nocturnes – et même diurnes, - aux étables des fermiers qui ont leurs établissements aux confins des forêts de Suxy, d'Herbeumont et de Chiny... D'après les traces des pas qui ont été relevées sur la neige, on évalue de 8 à 10 le nombre des fauves ... Mardi dernier, en pleine après-midi, une bande de*

17 Courrier du 25 septembre 1811, AEL, Fonds français, n° 1889 (img 2764).

treize loups traversait le village de Suxy ... Les paysans les ont poursuivis, qui avec une pelle, qui avec une fourche, mais sans obtenir aucun résultats (LS 23/03/1888). Un témoignage similaire avait été publié dans *l'Indépendance belge* en janvier 1861 : une bande de quinze loups rode dans les environs d'Attert, à la frontière luxembourgeoise (IB 05/01/1861). À Bascarage (Grand-Duché de Luxembourg), ce sont 14 loups qui sont pourchassés en novembre 1862 (LM 08/11/1862).



Les loups au carnage, épisode des dernières neiges dans une ferme de la Lorraine, lithographie Formentin, mars 1845.



Fig.7. Illustrations d'attaques de loups.

Confrontations violentes entre loups et hommes

À la question de savoir si l'homme était une proie potentielle du loup (Fig. 8), il faut répondre par l'affirmative. Des cas d'attaque sont attestés tout au long de l'Ancien Régime par diverses sources historiques. Même si une partie d'entre eux sont légitimement discutables, tous ne peuvent être rejetés. Mais il est aussi reconnu que le loup évite le plus souvent la confrontation avec l'homme adulte, sauf lorsqu'il est accablé par la faim. Il n'en n'est pas de même pour les enfants, proies de plus petite taille et donc moins dangereuses pour le prédateur. Jean-Marc Mouriceau (2007) a comptabilisé

des centaines de cas d'attaques sur l'homme tout au long de l'Ancien Régime jusqu'au début du 19^e siècle. Les victimes sont pour la plupart des enfants de moins de 15 ans. Quand il s'agissait d'adultes, leurs agresseurs étaient la plupart du temps atteints de la rage. Sinon, leur proie se trouvait dans une situation de faiblesse (ex. : personne âgée, simple d'esprit, endormie) ou les animaux bénéficiaient d'un avantage (ex. : leur nombre face à un seul individu). En mars 1886, le garde particulier du gouverneur de Namur aperçoit un loup dans un bois de sapin. Il prend immédiatement une position qui le désavantage par rapport au prédateur : *Il se laissa tomber à terre pour l'attirer de plus près. La ruse atteignit son but. L'animal se dirigea aussitôt avec empressement vers le garde, mais quand il ne fut plus qu'à 15 mètres celui-ci lui tira deux coups de fusil* (JBxl 21/03/1886). Les cas d'attaques répertoriés dans les archives ne dévoilent qu'une partie de la réalité. Tous n'ont évidemment pas été enregistrés et des documents ont été irrémédiablement perdus. Néanmoins, il en existe suffisamment pour attester que la réputation anthropophage du loup n'était pas non plus infondée en Ardenne sous l'Ancien Régime (Lamboray, 2000 ; Delguste-Van Der Kaa, 2003).



Fig. 8. Pieter II Bruegel (Bruxelles 1564 - Anvers 1638), Le bon pasteur (1616). Coll. Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique.

Quel éclairage la presse du 19^e siècle apporte-t-elle sur l'agressivité du loup envers l'homme. Pour l'espace ardennais, à peine une quinzaine d'articles relatent des confrontations pouvant être jugées comme périlleuses pour l'homme. Le plus souvent, il ne s'agit pas d'attaques, mais presque exclusivement de rencontres entre un seul individu, à pieds ou à cheval, et un, deux ou trois loups, la nuit tombée. Les loups se contentent généralement de la suivre quelques temps et puis s'éloignent d'eux-mêmes. À plusieurs reprises, c'est l'animal de compagnie qui avait été pris pour cible par le loup. Plus rarement, la personne suivie a dû se défendre ou se mettre à l'abri. En janvier 1870, un fermier de la région de Ciergnon a peut-être évité le pire. Alors qu'il regagnait son logis par un temps de neige affreux, il aperçut *un loup énorme parcourant la plaine et ne paraissant nullement effrayé de la vue de l'homme : il fut bientôt suivi d'un autre loup et tous deux se mirent, le nez au vent, dans la direction du voyageur. Pour toute arme, notre fermier possédait une bonne trique ardennaise, ferrée d'une pointe de fer. Les loups suivaient toujours à une distance respectueuse. Si le paysan s'arrêtait, les animaux s'arrêtaient également ; s'il rebroussait chemin, ils partaient au galop. Ce manège dura deux heures. À la tombée de la nuit, les deux loups se montraient de plus en plus menaçants. Le fermier jugea alors plus prudent de se réfugier dans une petite chapelle au bord de la route et y passer la nuit sans cesser de repousser de sa trique les loups qui tentaient de se faufiler sous la porte vermoulue de la chapelle* (L'Écho du Parlement, 13/01/1870).

Il arrive que la confrontation soit épique. En février 1830, au sortir du village de Terwagne, un ancien militaire défend son cheval à coups de bâton contre quatre loups (CM 05/02/1830). Celle-ci est improbable : en janvier 1826, un tisserand aperçoit *un loup endormi dans une ramée de taillis*. Il saisit un pieu et réussit à l'assommer sans l'éveiller. Il charge ensuite l'animal sur le dos et part le présenter à l'autorité locale, peut-être dans l'intention de toucher une prime (CM 04/02/1826). Mais l'épisode le plus spectaculaire reste celui survenu en janvier 1867, lorsqu'un train est contraint de s'arrêter dans la campagne à cause de la neige qui recouvrait les rails. Un des conducteurs est envoyé au village

voisin chercher des bras pour libérer la voie. Le convoi comptait trois wagons à claire-voie transportant des bœufs et des moutons. Alors qu'ils déblaient la neige, les quatre membres de l'équipage du train restés sur place sont surpris par cinq loups, *attirés par l'odeur des moutons*. Menacés, puis agressés par les fauves, ils jugent bon de s'enfermer dans un wagon en attendant les secours. Ils les attendront deux heures durant lesquelles les loups s'acharneront, sans succès, sur les wagons à claire-voie pour atteindre le bétail. Ils seront finalement mis en fuite par la vingtaine d'ouvriers venus pour dégager le train (JBxl, 21/01/1867).¹⁸

Dans les Ardennes belges, au 19^e siècle, des témoignages de confrontations brutales entre hommes et loups sont donc rarement relatés. Les personnes ne sont pas, ou très rarement, blessées. Le plus souvent, c'est le loup qui paie le prix fort de la rencontre, mis hors d'état de nuire transpercé par une fourche ou terrassé par un coup de fusil (LM 03/04/1868). Enfin, on ne peut jamais être totalement sûr qu'il s'agit bien de loups, d'autant plus que les témoins n'ont généralement plus le profil de chasseurs aguerris, habitués à traquer l'animal. Des chiens errants pouvaient aussi être agressifs. Il n'en demeure pas moins que c'est au loup qu'on pense à priori lors de ces confrontations.

Autant dire que si l'horreur est rarement au rendez-vous, la frayeur s'invite inmanquablement lors de telles rencontres. Le 4 mars 1830 on lit dans *Le Belge : Le 14 courant, le sieur Dauvrin, maître cordonnier à Ocquier, avait été reporter de l'ouvrage dans plusieurs des villages des environs. Vers les huit heures du soir, il partit de Terwagne pour revenir à Ocquier. Arrivé à un quart de lieu de ce dernier village, il aperçut au clair de la lune, à environ 120 pas, cinq loups qui venaient directement à lui. Le sieur Dauvrin fut saisi d'épouvante ; n'étant muni que d'un frêle bâton ; il fut obligé de rebrousser chemin. Il pressa le pas, en se dirigeant vers Ochain. Les cinq loups le suivirent constamment pendant plus de vingt minutes. L'effroi du sieur Dauvrin était à son comble, quand il n'aperçut plus ces animaux féroces qu'à une trentaine de pas derrière lui, il se mit à crier au secours de toute la force de ses poumons. Heureusement pour lui, les loups prirent bientôt une autre direction et gagnèrent la campagne de Vervos...* (Le Belge 04/03/1830).

Le 7 janvier 1870 dans *la Meuse* : ... *Un chasseur partit le soir de Rochefort à Epraves : dans certains endroits de la route, il y avait de la boue jusqu'à la ceinture, parfois il trébuchait et finit par faire fausse route. Bientôt il s'aperçut qu'il était serré de près par un animal qui ne pouvait être qu'un loup.... Il fit feu, mais l'animal ne bougea point et bientôt il recommença à suivre le chasseur. Pour comble de chance, un second loup se met de la partie, mais il disparaît après un coup de fusil. Notre camarade prend le parti de retourner à Rochefort et la première bête le suivait toujours. Le chasseur marche sur elle, tire, le loup disparaît à son tour... on prétend que le loup n'attaque pas souvent l'homme ... Cependant, le loup flairait-il que l'homme était perdu, ou l'avait-il vu tomber, ou encore espérait-il qu'il se serait enfoncé dans la neige ? Je ne sais ...* (LM 07/01/1870)

Quelques récits, inhabituellement détaillés, amplifient jusqu'à la caricature la situation « critique » de l'individu attaqué. Ci-dessous, on peut douter du combat au corps à corps que prétend avoir mené un garde contre un loup avant d'aller ensuite raconter, indemne et amusé, son aventure. Dans les faits, le protagoniste n'était peut-être pas en si grand danger, n'a pas été blessé, et s'en sort avec une grosse frayeur, ce que l'on comprend, et avec une bonne histoire à raconter... *Jeudi, deux agents d'affaires de Harzé, accompagné du garde-forestier ..., revenaient à 10 heures du soir du château de Piromboeuf ..., quand, arrivés à mi-chemin de Harzé, ils virent tout à coup débusquer, sous le bois, trois loups énormes : ces carnassiers se dirigeaient évidemment de leur côté, en faisant entendre des hurlements sourds. Saisis de terreur et sans moyens de défense, nos voyageurs attardés prirent leurs jambes à leurs coups et s'enfuirent vers Harzé. Malheureusement, le pauvre garde, dont l'allure était fortement retardée par le poids d'un énorme sac de billon, ne put se mettre aussi rapidement que ses compagnons hors d'atteinte des crocs de messires loups. Bientôt il fut saisi et terrassé par un de ces animaux qui s'apprêtait à le déchirer sans merci, quand une inspiration soudaine arriva à l'esprit du garde. ... Il se releva d'un saut et se mit à agiter avec vigueur le sac de monnaie qu'il tenait en main... Les loups effrayés abandonnèrent les lieux et se précipitèrent, affolés de terreur, vers le bois voisin. Le garde arriva quelques instants après à Harzé où ses compagnons l'avaient devancé, et où il raconta, en riant de bon cœur, le fait tel que nous venons de le rapporter* (IB 28/01/1867).

Le comportement de fuite est toujours déconseillé face à un loup. Il déclenche chez lui son instinct de prédateur. Dans les récits retranscrits par Viktor Gielen, à plusieurs reprises les personnes impliquées dans de telles rencontres rapportent qu'elles se sont bien gardées de décamper devant l'animal : *lorsque le loup n'est pas affamé, lorsqu'on garde son sang-froid et que l'on reste immobile devant lui, il n'attaque presque jamais l'homme. Mais lorsque l'on prend la fuite à son approche ou si l'on a le malheur de tomber sur le sol, alors il fond sur le malheureux* (Gielen, 1970 : 135).

Notons d'emblée que nous n'avons trouvé dans la presse consultée aucune histoire de victime incontestablement tuée et dévorée par des loups. Un cas reste cependant vraisemblable.¹⁹ En janvier 1870, alors que des loups sont repérés dans la

18 L'article relatant cet épisode est reproduit dans plusieurs journaux. Il faut néanmoins mentionner qu'il sera une fois mis en doute dans *La Meuse* du 22 janvier 1867. L'auteur de la *Chronique Bruxelloise* interroge, à la gare du Luxembourg, des « gardes arrivant par l'express » qui lui confient que ce récit est un « canard », une « bl... de journaliste ».

19 Mentionnons aussi, mais hors de notre cadre chronologique, la découverte en mai 1816 des restes d'un corps dans le Dreierherrenwald (Büllingen), sur lesquels furent observées des marques de morsures de loups (Gielen, 1970)

région de Rochefort, *une femme, revenant de voir son enfant en pension à Neufchâteau, fut retrouvée sur la route avec la cervelle et la cuisse dévorée* (LM 07/01/1870). Encore a-t-elle pu être victime d'un malaise, ou d'une agression avant d'être découverte morte ou inanimée par des animaux. Un autre est douteux. Daté de 1823, il mentionne une disparition d'enfant qui *serait liée à un loup*, près de Fléron. L'article invite les habitants à la prudence, mais ne valide pas le fait sans réserve. *On dit, et la chose est très possible en cette saison, qu'un loup a dévoré un enfant dans la commune de Sève (canton de Fléron). Sans alarmer les voyageurs, nous croyons qu'il est bon de prendre des précautions, surtout dans les endroits voisins des forêts* » (CM 25/01/1823).

La faible fréquence des cas tragiques semble être confirmée avec les chiffres français de la statistique du ministère de l'agriculture publiés dans *La Meuse* en 1884 : [...] *le nombre de loups tués en France pendant l'année dernière s'élève à treize cent huit. (...) On a constaté seulement neuf cas de loups ou de louves attaquant des personnes* (LM 31/10/1884). En 1892 *L'Indépendance Belge* rapporte que depuis 1880 on a tué en France 7 020 loups, louves et louveteaux, dont treize seulement avaient attaqué l'homme (IB 30/09/1892). Précisons qu'il est fait mention de personnes attaquées et non de personnes tuées. En 1868, dans la *Faune du Pays de Luxembourg*, De La Fontaine convient que *dans nos pays du moins, de mémoire d'homme personne ne soit tombé victime de sa voracité, ni ait même été sérieusement attaqué par lui*.

Il n'en reste pas moins qu'il est parfaitement compréhensible que la rencontre avec ces animaux dans les bois à la nuit tombée pût être impressionnante. Le loup est un prédateur avéré, face à lui l'homme se sent en danger. Si la peur du loup n'est plus nourrie par des attaques graves et répétées sur l'homme, l'appréhension que de tels accidents puissent se produire demeure bien ancrée. Les articles de presse entretiennent cet état d'esprit avec les fréquentes références à des faits divers effroyables survenus à l'étranger, où des enfants, des adultes ont été dévorés. À nouveau, tous ces cas ne doivent pas être pris pour argent comptant et on sait qu'à beau mentir qui vient de loin. Il n'empêche, ils entretiennent la phobie ambiante dans les communautés villageoises et l'historien ne peut tous les ignorer.

La Gazette de Moscou raconte que le 6 février une troupe de loups a attaqué dans la banlieue de Moscou un convoi de traîneaux. Tous les voyageurs qui se trouvaient dans ces traîneaux, sauf un seul qui a pu se sauver par la vitesse de son cheval, ont été dévorés par les fauves. [...] Les victimes de cette attaque sont au nombre de 23 (IB 05/03/1876).

Attaque de loups – Une caravane allemande d'exploration qui traversait la haute Sibérie a été attaquée par une troupe nombreuse de loups. Deux hommes ont été dévorés. Les Russes ont déjà beaucoup fait pour diminuer le nombre des loups dans ces immenses solitudes presque inexplorées. Comment n'en serait-il pas ainsi ? La louve met bas de cinq à neuf rejetons et elle est une mère incomparable de tendresse. Notez qu'il n'y a pas moins, d'après une évaluation récente, de 175,000 loups en Russie. On a rapporté qu'ils dévoraient chaque année 180,000 têtes de gros bétail, 560,000 moutons, 100,000 chiens. [...] Le nombre des hommes qu'ils mangent annuellement est de 125 en moyenne ; en 1875, il avait été de 161 ; en 1895, vingt ans après, il a été de 189 ! (Le Peuple 24/08/1897).

L'horreur est aux portes du pays. Outre Quiévrain, en décembre 1827, dans le département de la Meuse, un loup défigure plusieurs personnes, fait plusieurs victimes, parmi lesquelles quelques enfants, dont une *petite fille de huit ans traînée par la tête, sans compter les soixante-deux animaux, quadrupèdes ou volailles, qui ont été déchirés* (CM 18/12/1827).

Il est pourtant une circonstance où le loup est inévitablement un danger assuré pour l'homme : c'est lorsqu'il est enragé. Nous n'avons toutefois pas trouvé de mentions de loups enragés en Wallonie pour la période étudiée !²⁰ Pourtant, la presse n'ignore pas le fléau de la rage. Les cas d'attaque de chiens enragés sont publiés régulièrement, ainsi que la présence de loups enragés à l'étranger, notamment dans certains départements français et dans les pays de l'est. En 1886, plusieurs quotidiens belges couvrent le voyage d'une vingtaine de paysans russes, atteints de la rage, qui se rendent à Paris pour recevoir le tout nouveau vaccin mis au point par Pasteur. On rappelle qu'ils ont passé une nuit à Liège avant de reprendre le train pour la capitale française (LM 13/03/1886 - LM 16/03/1886).

Destruction du loup

Le loup est donc quasi unanimement considéré comme un animal nuisible, au même titre que le sanglier. Dès que sa présence est signalée, on envisage immédiatement des mesures pour l'éradiquer. Il faut l'éliminer, car il est un destructeur de bétail et de gibier, voire une menace pour l'homme. Il n'y a aucun débat sur la question relaté dans la presse. Il n'y pas de voix pour exprimer de la compassion pour l'animal. On chercherait vainement un argument pour justifier son utilité dans l'écosystème. Cette destruction passe par la chasse, des battues organisées, la pose de pièges et l'utilisation de poison. Des primes ont un moment encouragé les particuliers à les abattre.

²⁰ Retenons cependant un cas signalé à Differdange (Grand-Duché de Luxembourg) en novembre 1825. La rage est suspectée, car des témoins avaient remarqué que les loups se battaient entre eux (CM 10/11/1825). Un autre est bien établi en 1872 (Delguste-Van Der Kaa, 2003 : 32). Sous l'administration française, un cas est enregistré à Sankt-Vith en juillet 1812 et un à Bullingen en novembre 1805 (AEL, Fonds français, 1889).

Un des buts premiers de la chasse est rappelé dans le *Journal des Haras* de 1845 : celui de *détruire les animaux nuisibles contres lesquels les cultivateurs sont désarmés*.²¹ La législation sur la chasse définit le cadre dans lequel cette mission peut être remplie, principalement qui est habilité à la remplir, comment et quand.²² Considéré comme « nuisible » ou « bête fauve »²³, le loup peut être tué à tout moment, pendant et en dehors des périodes de chasse, sans détention d'un permis de chasse, par les propriétaires auxquels il occasionne des dommages, à condition que la traque ait lieu sur leurs propriétés. Ce qui implique une restriction légitime liée au respect du droit de propriété. Nul ne peut chasser sur les terres d'autrui sans autorisation. Les fermiers et cultivateurs ne sont donc pas autorisés à détruire le loup en dehors de leurs terres, le berger sur les pâturages, ce qui représente, pour eux, un réel obstacle pour combattre le loup. En janvier 1845, les loups *circulent par bandes* dans la forêt de Freyr mais *les lois sévères sur la chasse obligent l'habitant de sortir de sa chaumière sans défense, et il est loin d'être sans inquiétude dans son petit domaine* (JBel 09/11/1845). Et le *Journal des Haras* d'enclamer : *La loi devrait, à notre avis, laisser aux cultivateurs une latitude raisonnable pour la destruction des animaux malfaisants*.²⁴ Cette latitude ne semble pas leur avoir été accordée. C'est un obstacle qui incommode forcément moins les grands propriétaires qui jouissent de vastes domaines où ils ont l'opportunité de traquer le loup en toute légalité.

Le législateur proposait un autre outil pour traquer le loup : les battues pour la destruction des animaux nuisibles. Inspirée de la législation en vigueur pendant la domination française, l'organisation de battues aux loups, renards, blaireaux et autres animaux nuisibles dans les forêts et les campagnes, *pouvait être décidée chaque fois que cela était jugé nécessaire*.²⁵ En Belgique, après 1830, la prérogative d'ordonner des battues est du ressort du ministre de l'Intérieur.²⁶ Celles-ci peuvent être toutefois décrétées par un gouverneur de Province en cas d'urgence. Les battues peuvent être demandées par les administrations communales ou par les agents forestiers. Ces derniers les organisent et les encadrent : lieux et jours des battues, nombre de tireurs et de rabatteurs (Bruno, 1842). C'est bien cette procédure que nous retrouvons mise en application en décembre 1833, communiquée dans *Le Courrier de la Meuse* : *Le ministre de l'intérieur vient d'autoriser des battues pour la destruction des loups, sangliers et autres animaux nuisibles. En suite de cette autorisation le gouverneur du Luxembourg a décidé que les battues ne pourront s'effectuer dans sa province que pendant les mois de décembre, janvier et février. Les battues seront dirigées par les inspecteurs ou officiers forestiers* (CM 13/12/1833). En novembre 1836, une *battue générale* autorisée par le gouverneur du Luxembourg élimine trois loups dans la forêt domaniale d'Anlier (IB 26/11/1836), une autre aboutit au même résultat dans la forêt d'Ochamps en février 1860 (IB 29/02/1860). En pratique, les battues se tiennent le plus souvent durant l'hiver. Cela peut s'expliquer par le fait qu'il était évité, autant que possible, d'organiser des battues pendant les périodes de semailles et de moissons, car elles étaient susceptibles d'occasionner des dégâts dans les cultures.²⁷

Le Code rural promulgué en 1886 modifie quelque peu cette procédure. Le droit d'ordonner des battues dans les bois des communes et des particuliers est délégué aux gouverneurs des Provinces sur base des dispositions fixées par un arrêté royal promulgué chaque année (Code rural, art. 13).²⁸ Les modalités d'organisation restent similaires avec l'implication des agents forestiers. Notons que, l'article 13 de ce nouveau code aura peu l'occasion d'être appliqué dans le cadre de la destruction du loup, puisque sa population s'est déjà considérablement amenuisée au moment de sa promulgation.

Mais nous avons tout lieu de penser que toutes les battues n'étaient pas scrupuleusement entreprises dans un cadre défini par la loi. Dès que la présence de loups est attestée, la traque peut s'organiser spontanément. En février 1836, à Momignies et à Beauwelz, deux loups qui sévissaient dans les bois sont repérés. *On sonna le tocsin comme la chose se pratique en pareille circonstance, pour rassembler les chasseurs et avoir du monde pour traquer. [...] Aussitôt, tous*

21 *Journal des haras, des chasses et des courses de chevaux*, Édition belge, tome troisième, troisième série, Bruxelles, 1845 p. 411.

22 Notamment, *Revue de l'administration et du droit administratif de la Belgique*, tome XXIX, 1882, pp. 311 ss.

23 Lois du 26 février 1846 et du 28 février 1882. Le terme « nuisible » a fait débat. Notamment sur le fait qu'un loup traversant un champ n'y cause aucun dommage et ne peut donc être considéré dans ce cas de figure comme nuisible, contrairement au ... lapin. Voir *Annales parlementaires de Belgique. Session législative de 1845-1846. 11 novembre au 14 août*, Bruxelles, Imprimerie du Moniteur Belge, 1846, p. 482. - *Revue de l'administration et du droit administratif de la Belgique*, tome XXIX, 1882, pp. 311 ss.

24 Op. Cit.

25 Voir à ce propos *Le Code rural de 1791 commenté & expliqué par J.-B. Pérot*, Reims, Matot-Braine, 1865 : 48-50. - *Observations des commissions consultatives sur le projet de Code rural*, Paris, Imprimerie Impériale, 1810, pp. 111-112. - Charles de Brouckere, Franciscus Tielemans - *Répertoire de l'administration et du droit administratif de la Belgique*, tome 3, Bruxelles 1836, p. 177. - *La Belgique judiciaire. Gazette des tribunaux belges et étrangers*, Deuxième série, tome 20, Bruxelles, Alliance typographique, 1887, Colonnes 219 ss.

26 Avec l'État belge, le ministre de l'Intérieur hérite en quelque sorte des attributions du « Grand Veneur » qui exerçait cette prérogative sous le régime hollandais.

27 Cette préoccupation est implicite dans le passage suivant : *qu'à moins d'une nécessité absolue [...], les battues ne peuvent avoir lieu que pendant les mois de décembre, janvier et février*. De Charles de Brouckere, Franciscus Tielemans - *Répertoire de l'administration et du droit administratif de la Belgique*, tome 3, Bruxelles 1836, p. 177. - Voir aussi Mouriceau (2007).

28 Code rural (1886), Art. 13. *Les députations permanentes des conseils provinciaux sont autorisées à ordonner, sur la demande des administrations communales ou des particuliers, des battues dans les bois des communes et des particuliers, pour la destruction des loups et des sangliers conformément aux dispositions qui sont prescrites par un arrêté royal. Les battues d'office ne pourront être ordonnées que lorsque les propriétaires ou locataires de la chasse auront été mis en demeure par les députations permanentes de faire eux-mêmes des battues et qu'ils n'aura ont pas obtempéré à cette injonction dans le délai qui leur aura été déterminé*. *La Belgique judiciaire. Gazette des tribunaux belges et étrangers*, Deuxième série, tome 20, Bruxelles, Alliance typographique, 1887, Colonnes 219 ss.

les hommes connus pour leur courage et leur adresse, le mousquet (sic) sur l'épaule se rassemblent pour la traque avec leur bourgmestre à leur tête (EP 21 et 22/02/1836). En février 1838, près de Gedinne, un loup et une louve sont aperçus : on rassembla de suite tous les meilleurs tireurs et on alla cerner le taillis (EP 18/02/1838). Ailleurs, ce sont des chasseurs qui prennent l'initiative pour ne pas laisser aux loups l'occasion de faire des ravages (IB 10/01/1843). En janvier 1850, un loup rode dans les environs d'Assesse. Aussitôt qu'il est signalé dans un champ, une centaine de personnes se trouvèrent rassemblées, les uns armés de fusils, d'autres de fourches et de fléaux (IB 24/01/1850).

Nous avons trouvé peu d'articles décrivant le déroulement des battues. En général, ils se bornent à les annoncer et n'en font pas le compte rendu après coup. Deby (1848) en donne une brève description : *On détruit le loup en le chassant à force ouverte, au moyen de limiers, de grands lévriers et de chiens courants, mais le plus souvent en le traquant dans des battues organisées à cet effet ; cette dernière méthode, qui est en général usitée, consiste à rassembler une troupe de chasseurs armés de fusils chargés à balles ou à lingots [ndlr : petit cylindre de fer ou de plomb dont on charge un fusil], et qui, réunis à une multitude de paysans munis de fourches et de bâtons, forment en silence une vaste enceinte autour de la retraite présumée des loups. A un signal donné, tout le monde s'avance en convergeant vers un centre commun et en faisant autant de bruit que possible, de sorte que les loups cernés de toute part ne peuvent s'échapper (p.78-79).* C'est apparemment cette manière de procéder qui est relatée en février 1836 dans le canton de Chimay : *... à l'endroit où se trouvaient les loups, on disposa les traqueurs en demi cercle d'un côté et les chasseurs de l'autre. A peine les premiers eurent-ils commencé à crier et faire le plus de bruit possible, que les loups effrayés se jetèrent du côté des chasseurs qui les reçurent à bout portant (EP 22/02/1836).* Dans cet exemple, beaucoup de chasseurs et de traqueurs sont mobilisés. Ce n'est pas toujours le cas. En 1854, ce sont seulement six tireurs et cinq traqueurs qui sont impliqués (EP 06/01/1854).

Quand elle publie les résultats de traques et de battues, la presse se borne généralement à communiquer le décompte des victimes. Leur succès est aussi régulièrement associé à la présence de neige qui conserve les traces des animaux (voir notamment EP 22/02/1836 – LM 09/03/1869). À contrario, en 1834, la multiplication des loups est attribuée à l'absence de neige durant l'hiver précédent, *ce qui a empêché de leur faire la traque (CM 08/11/1834).* Toutefois, quand la couche de neige est trop épaisse, elle devient un obstacle à la progression des chasseurs. La présence des feuilles tombées au sol vient aussi contrarier les traqueurs, car elles masquent les traces de passage des bêtes.²⁹ Quant à la végétation à la bonne saison, elle dissimule les loups plus efficacement. L'hiver apparaît donc bien comme la période la plus propice à la destruction du loup, ce qui était déjà le cas au début du 19^e siècle³⁰, alors qu'au printemps, il est moins inquiété, mise à part la capture de louveteaux.

Les battues étaient-elles efficaces ? Il faut nous tourner vers des documents du début du 19^e siècle, pendant l'administration française, pour trouver des commentaires sur les travers qui nuisaient à l'efficacité de celles ordonnées par une autorité de tutelle. L'obligation de recevoir son accord y est soulignée. Lorsqu'il parvenait aux demandeurs, les loups étaient déjà partis. *Les courses nocturnes des loups s'étendent quelquefois à 16 lieues de distance. Les loups sont partis quand l'autorisation de battue arrive (Seret, 1974 : 82).* N'est-ce pas ce même travers qui explique l'envoi, en février 1877, d'une circulaire adressée aux bourgmestres de l'arrondissement de Liège. Elle reconnaît que *des battues générales organisées administrativement, seraient moins efficaces qu'un système de battues locales, en quelque sorte improvisées par les propriétaires au moment où les animaux à détruire sont signalés.* La circulaire informe les bourgmestres que le ministre de l'Intérieur a approuvé la proposition pour les mois de février et de mars de l'année en cours (LM 08/02/1877).

La programmation de battues à dates fixes engendrait un autre écueil : les voir se dérouler dans des conditions météorologiques inappropriées, par temps de pluie, ou manquer les circonstances propices à la traque, notamment lorsqu'on peut facilement repérer les empreintes des animaux dans la neige. Enfin, la responsabilité des participants est parfois mise en cause : incompétences, peu de motivation, ou trop peu nombreux. En 1801, Le ministre de l'Intérieur, en réponse à une requête du préfet du département des Forêts, va jusqu'à prétendre que les battues n'ont pas d'autres effets que de chasser les loups d'une région vers une autre (Seret, 1974 : 85). Ces dysfonctionnements ont-ils persisté sous les régimes suivants ? Un commentaire du nouveau Code rural de 1886 relève en ce qui concerne les battues : *L'expérience a montré que les battues ordonnées pour la destruction des loups et des sangliers donnaient lieu à de grands abus et n'aboutissent pas la plupart du temps.* Il est alors recommandé de les limiter.³¹ En soulignant les *grands abus*, le commentaire sous-entend qu'il n'était pas rare que des battues organisées sous prétexte de pourchasser les loups n'étaient en fait que des parties de chasses déguisées ...

Enfin, la destruction des loups pouvaient être encouragée par des primes. Elles étaient déjà allouées aux particuliers sous l'administration française. Les montants diffèrent selon qu'il s'agit d'un loup, d'une louve ou d'un louveteau. Une

29 AEL, Fonds français, 1889. - Mouriceau (2007, p. 391).

30 Les primes sont accordées principalement en automne et en hiver durant la période française dans le département de l'Ourthe (AEL, Fonds français, 1889).

31 Circulaire aux gouverneurs du 15 janvier 1887 du Ministre de l'Agriculture, dans *Revue de l'administration et du droit administratif de la Belgique*, 34^e année, tome 34, Bruxelles, 1887.

louve pleine était mieux récompensée.³² La prime pouvait aussi être majorée si le loup, enrégé ou non, s'était attaqué à des hommes ou des enfants (CM 25/10/1828). Pour éviter toute fraude concernant leur paiement, des précautions étaient prises au moment de la déclaration. Le cadavre devait être authentifié devant les autorités locales (CM 04/02/1826). Ensuite, pour éviter de payer à nouveau une prime pour le même animal, ses oreilles étaient sectionnées ou il était décapité.³³

L'octroi de primes n'a pas été soutenu après la proclamation de l'État belge. En décembre 1835, *L'Indépendance Belge* après avoir regretté le peu d'encouragement des autorités pour les battues poursuit : *S'il n'y a plus aujourd'hui de prime pour celui qui tue un loup, qu'on laisse au moins quelque latitude pour se débarrasser d'hôtes aussi dangereux* (IB 16/12/1835). Les montants des primes figurent encore dans le *Code administratif de Belgique* de 1842,³⁴ mais en fait, elles ne seront plus allouées après 1839 (Delguste-Van Der Kaa, 2003). L'allocation de primes sera par contre maintenue jusqu'à la fin de la seconde moitié du 19^e siècle dans les territoires sous administration prussienne (Gielen, 1970) et au Grand-Duché de Luxembourg (Delguste-Van Der Kaa, 2003).

D'autres méthodes, utilisées pour la destruction des loups (Fig. 9) et déjà éprouvées aux siècles précédents, ne sont qu'occasionnellement rapportées par la presse. L'une consistait à attirer le loup à l'aide de charognes pour pouvoir l'abattre (Le Belge, 04/03/1830). Une autre recourt à l'empoisonnement³⁵. Il est question de « *noix vomique* ». Le poison issu de ces noix est la strychnine. Quatre articles témoignent de l'utilisation de ce poison pour éliminer les loups dans la province du Luxembourg à Turpange, Musson et Libin entre 1867 et 1869 et en 1886. Mais un brigadier forestier interrogé en 1904 lui accorde un rôle prépondérant en soutenant que *les loups ont été détruits surtout par l'empoisonnement* (AvLux 08/12/1904). Dans son ouvrage sur la faune belge, Selys-Longchamps (1848) évoque quant à lui le piège suivant : *En Ardenne on détruit aussi les loups au moyen de grands trous recouverts de branches légères où ils viennent tomber*. Aucun des articles consultés n'en fait mention.

L'image du loup dans la presse

Les formules employées habituellement dans la presse pour qualifier le loup donnent une idée assez claire de l'image déplorable dont il continuait à pâtir au 19^e siècle, vu comme un véritable ennemi public de l'homme : « *fauve* », « *carnassier* », « *animal féroce* », « *nuisible pour l'agriculture et destructeur du gibier* ». Même des ouvrages à caractère scientifique font écho à cette réputation. Heuschling et Vandermaelen (1841) classent le loup « *parmi les animaux malfaisants* » avec le sanglier et le renard. De La Fontaine (1868) le qualifie de « *fléau de l'humanité* ». Alors qu'aujourd'hui l'extinction d'une espèce est ressentie comme une perte, celle du loup est envisagée au début du 20^e siècle sans émotion, voire comme un progrès pour la civilisation. En 1907 dans le cadre d'un article faisant le point sur la situation en France, *La Meuse* annonce : *Dans un siècle, la race sera éteinte. Les loups appartiendront au passé, ils seront des animaux d'un autre âge* (LM 08/02/1907). Dans un dossier sur l'histoire des derniers loups dans nos régions publié en 1911, le journaliste, après avoir constaté que l'espèce allait bientôt disparaître, conclut : *Ah ! que volontiers nous nous en passerons et nous continuerons à jouir de leur absence !* (JBxl 05/02/1911).

Par contre, l'emploi d'expressions suggérant explicitement un comportement anthropophage de l'animal est quasi absent. Il est même peu fait référence à sa nature de charognard qui l'amenait à dévorer des cadavres sur les champs de bataille. Le spectre du loup mangeur d'hommes, friand de chair humaine, et plus particulièrement de celle, plus tendre, des enfants réapparaît cependant au travers des récits d'attaques effroyables à l'étranger. Ainsi, même si la presse ne déplore aucune victime humaine en Wallonie, le loup continue à être présenté comme une menace potentielle pour l'homme (Fig. 10). Pour les villageois et les agriculteurs, il reste un prédateur nuisible et dangereux. On le craint quand il s'approche des villages. On a peur pour le bétail, mais aussi pour les paysannes et les enfants (LM 24/10/1863, 03/03/1886). Sa présence insécurise. La presse parle de populations villageoises « *terrorisées* », craignant sortir la nuit. Le 18 janvier 1859, on peut lire dans *L'Indépendance Belge* : « *Depuis quelques jours, notre ville est mise en émoi par l'apparition d'une bande de loups qui se livraient à toutes sortes de rapines dans les environs de Marche. Les paysans des villages voisins en étaient fort effrayés, et à peine osait-on, dans la crainte de ces féroces animaux, laisser courir les enfants seuls dans les champs. Quelques chasseurs se mirent en campagne et furent assez heureux pour découvrir la trace de cinq loups dans les bois où ils s'abritaient. La nouvelle s'en répandit bientôt, et on résolut d'organiser une battue pour purger le pays de ces hôtes dangereux. Un grand nombre d'hommes, armés de fusils et accompagnés de*

32 18 francs pour une louve pleine, 15 francs pour une louve non pleine, 12 francs pour un loup, 3 francs pour un louveteau (Bruno, 1842 : 255 et 592). Pour se faire une idée de l'intérêt de telles primes, en décembre de la même année, selon la qualité, le prix du kilo de farine est fixé entre 23 et 35 centimes (JBxl 05/12/1842).

33 Gielen (1970 : 122-123). - AEL, Fonds français, 1889. L'octroi de primes apparaît contradictoire avec la loi sur la chasse qui stipule qu'on ne peut chasser les animaux nuisibles sur les propriétés d'autrui. Ne sont pas définies les conditions dans lesquelles le loup peut être abattu pour bénéficier de la prime et il n'est pas précisé si ces conditions doivent être en accord avec la législation sur la chasse. Déjà dans les déclarations de créance sous le régime français, les conditions dans lesquelles les loups ont été abattus ne sont pas spécifiées.

34 Bruno, 1842 : 592. - En 1874, *Le Moniteur* rappelle qu'aujourd'hui, en Belgique, on ne paie plus de primes pour la destruction des loups. *Le Moniteur Belge, Année 1874, Quatrième trimestre*, p. 3225. Le nouveau Code rural de 1886 ne les rétablit pas.

35 *Manuel belge du propriétaire et du locataire à la ville et à la campagne* de, Bruxelles, Société Typographique Belge, 1838, p. 269.

traqueurs, se dirigèrent vers la forêt où les loups étaient retranchés, et la chasse commença au milieu de l'émotion générale. » (IB 18/01/1859)

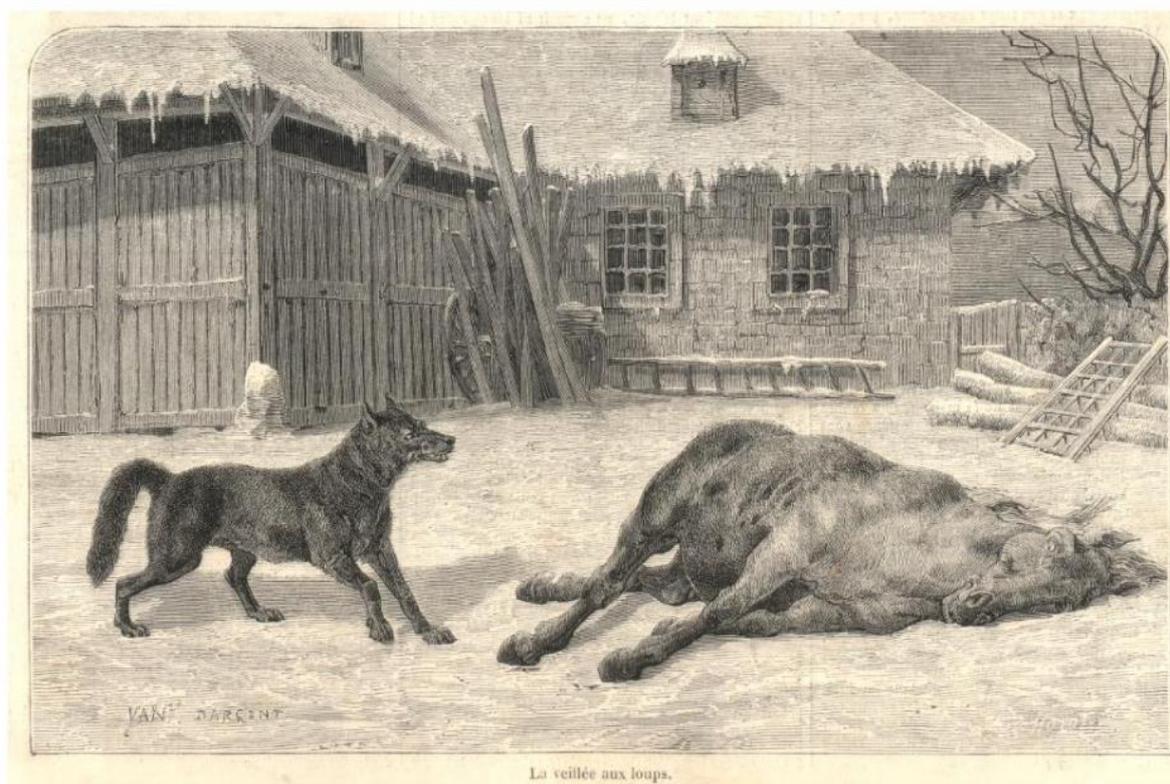


Fig. 9. Affût au loup à l'aide d'un cheval empoisonné. Les chasseurs sont cachés dans le bâtiment de ferme. Extrait de *La Chasse illustrée*, Paris, 1869. Cette revue (1868-1914) fut la plus importante des revues de chasse françaises. Elle était très prisée en Belgique auprès des amateurs. La plupart des écrivains cynégétiques francophones de l'époque y collaborèrent. Chaque numéro était orné de nombreuses illustrations gravées sur bois, dont une en pleine page, signée par de grands noms.

La mort d'un loup est vécue comme un soulagement qui peut s'exprimer par des manifestations de liesse. Le loup abattu est exhibé dans les rues du village (JBx1 02/02/1863, LM 08/01/1870). À quelques reprises, la presse fait mention d'une ancienne coutume qui avait cours dans les campagnes lorsqu'un loup était abattu par un villageois. Elle est décrite en 1895 dans *La Meuse* : « A cette occasion, on a vu remettre en honneur une vieille coutume oubliée depuis longtemps et qui avait disparu du pays en même temps que les loups, car depuis une vingtaine d'années ceux-ci avaient cessé toute visite et c'est le grand froid de ces jours-ci qui les a évidemment ramenés dans nos parages. Le cadavre de la bête a été installé sur une hotte, entouré de feuillages et de rubans et promené à dos d'hommes dans le village et en ville, où le porteur a recueilli belle collecte de sous » (LM 31/01/1895 - voir aussi LS 01/03/1888). Cette pratique était encore vivace en Lorraine belge au début du 19^e siècle (Seret, 1974 : 80 ; Delguste-Van Der Kaa, 2003). L'exécuteur de l'animal faisait « le tour du loup », la dépouille de sa victime dans une hotte, pour récolter l'obole des habitants. Des petits malins arrivaient à les duper en promenant un loup empaillé. Par contre, le loup regardé comme une créature démoniaque, en d'autres termes lié au monde surnaturel, doté de pouvoirs diaboliques, n'est pas colporté par la presse. Son image négative reste dans le champ de la cruauté, de la dangerosité et de la nuisance, considérées comme les traits naturels de l'animal. On ne pourra donc accuser la presse d'entretenir les croyances et les superstitions des siècles précédents. Ce qui ne signifie pas qu'elles n'avaient plus cours au sein des populations.

Rarissimes sont les avis qui font preuve de compassion pour le loup. Nous en avons retrouvé peu. En 1875 *La Meuse* relaye un portrait du loup publié dans un *journal français*. On ne peut reprocher au loup de dévorer des agneaux. C'est dans sa nature. Et de poursuivre : *Nous [les hommes] sommes bien plus ignobles que le loup : autant que lui, nous aimons l'agneau, et comme lui, nous nous repaissons de sa chair ; nous le faisons tuer par des meurtriers autorisés et patentés ; ses morceaux pendent à l'étal avec un chiffre, un prix. Le loup ne peut pas acheter, lui ; il est donc forcé de happer, et cela à son corps défendant, après mille hésitations, au dernier moment, lorsque la faim le fait sortir du bois* (LM 27/01/1875).³⁶ Au début du 20^e siècle, les propos du vieux brigadier forestier interrogé sur la disparition du loup

36 Texte reproduit quasi à l'identique dans LM 17/08/1882. Voir aussi *La mort du loup*, dans LM 02/09/1897. Notons encore l'avis pondéré de Jean Charles Houzeau (1854 : 237) : *Cet animal n'a pas, dans nos contrées, toute la férocité qu'on lui attribue. Il y trouve des ressources abondantes, et la disette ne l'oblige à réveiller ses instincts guerriers que dans les froids les plus vifs de l'hiver. C'est alors que, dans les chaumières, on s'entretient de ses exploits, à la veillée. Il est certain qu'il attaque quelquefois les vaches ou les poulains abandonnés. Il suit aussi les voyageurs isolés, dans les longues soirées d'hiver ; mais il n'affronte pas les périls d'une lutte avec eux.*

sont plus pragmatiques. Loin de s'en réjouir, il la regrette plutôt et met en évidence le rôle du prédateur pour réguler les populations de gibiers qui causent des dommages dans les champs cultivés (AvLux 08/12/1904).



Fig 10. Le Petit journal. Supplément du dimanche 1903-03-22. Source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France.

Conclusions

Nous pensons avoir montré qu'après avoir subi l'épreuve de la critique, les informations contenues dans les articles de presse du 19^e siècle étaient suffisamment fiables pour documenter l'évolution des populations de loups en Wallonie. Elles ne constituent évidemment pas une source de premier choix. Il ne nous a pas échappé que les faits divers publiés étaient tributaires de lignes éditoriales et des modes de fonctionnement de la presse, qu'ils étaient influencés par des ressentis et des préjugés véhiculés par l'image négative du loup durant la période étudiée. Le travail de l'historien consiste justement à voir dans quelles mesures ces filtres pèsent dans la relation des faits. Chaque fois qu'il a été possible de confronter les articles avec d'autres sources, nous n'avons pas relevé d'incohérences ou de contradictions notables. Il faut enfin remarquer qu'aucun récit farfelu, démesurément exagéré, n'a été trouvé dans les pages des quotidiens pour ce qui relève de la période et de l'espace étudiés.

La presse du 19^e siècle livre une documentation importante sans pour autant nous apporter un éclairage complet. Faut-il encore rappeler qu'elle ne comptabilise pas tous les faits impliquant des loups. Une partie nous échappe forcément sans que nous puissions en apprécier précisément l'ampleur. D'autre part, la presse privilégie significativement ce qui concerne la destruction du loup au cours de traques ou de parties de chasse, particulièrement quand des personnalités pressent la gâchette. L'élimination de loups par des villageois, des fermiers, des bergers, a bien plus rarement l'honneur des colonnes des quotidiens. Les populations rurales étaient pourtant les premières à subir les inconvénients de la cohabitation avec l'animal. La Belgique ayant renoncé à l'attribution de primes pour sa destruction, nous sommes privés d'une source qui aurait sans doute pu révéler leur implication. Elle apparaît par contre de façon non négligeable dans les registres du Grand-Duché de Luxembourg qui avait rétabli ces primes entre 1850 et 1893 (Delguste-Van Der Kaa, 2003). Elle met notamment en évidence la destruction des louveteaux, peu couverte par la presse belge, capturés sans grand danger par les habitants des villages.

Les méfaits des loups ont peu d'écho. On rappelle bien d'une manière générale qu'ils sont une menace pour le bétail, mais des faits circonstanciés sont rarement publiés. Il est donc difficile, au travers de la presse, de quantifier la « part du loup » prélevée sur les cheptels ardennais. Comme il est difficile de savoir s'il était perçu comme un fléau capable de traumatiser durablement les communautés villageoises et de perturber leurs activités quotidiennes, comme le ferait une épizootie qui affecterait le bétail ou un climat désastreux une récolte.

Les données récoltées dans le cadre de ce travail sont toutefois, à notre avis, suffisantes en quantité et en fiabilité pour affirmer que, malgré le nombre de victimes recensées, la population de loups en Wallonie est parvenue à se maintenir durant une bonne partie du siècle avec des effectifs significatifs. Elle se concentre essentiellement en Ardenne, plus spécifiquement dans les provinces de Luxembourg et de Liège. La Meuse, depuis Givet, apparaît comme une limite significative. La botte du Hainaut est bien moins fréquentée. Quant au nord du sillon Sambre et Meuse, il est quasi déserté par l'espèce. Enfin, le déclin de la population s'accroît véritablement à partir des deux dernières décennies du siècle. La présence du loup en Ardenne devient anecdotique au début du 20^e siècle.

La presse pourrait bien révéler des fluctuations périodiques dans la taille et la distribution géographique des populations, et non une tendance constante vers l'extinction, homogène sur l'ensemble du territoire. Des migrations d'individus originaires de régions de pays limitrophes sont relatées. L'augmentation importante d'articles entre 1858 et 1870 et une diminution tout aussi spectaculaire la décennie suivante s'inscrivent dans ce questionnement. La réalité serait donc bien plus nuancée.

Mises à part les rigueurs des hivers et les guerres qui causent des mouvements de populations, les articles livrent peu d'éléments capables de contextualiser les événements qu'ils rapportent. Rappelons-le, ils appartiennent à la catégorie des faits divers rédigés par des correspondants tenus à un format comptant peu de lignes.

Notre travail consistait à établir les limites de la presse comme source d'information pour retracer l'évolution de la population des loups en Wallonie au 19^e siècle. Nous nous attendions bien évidemment à ce qu'elle ne réponde pas seule à toutes nos interrogations.

Bibliographie

- Bruno, A. 1842. Code administratif de Belgique, Volume 2. Articles 4601 à 4606, 6143 à 6180. Bruxelles, Hayez.
- Deby, J. 1848. Histoire naturelle de la Belgique. Volume 1. Bruxelles, A. Jamar.
- De La Fontaine, A. 1868. Faune du Pays de Luxembourg ou Manuel de Zoologie contenant la description des animaux vertébrés observés dans le Pays de Luxembourg, mammifères, 1^{ère} partie. Luxembourg, V. Buck.
- Delguste-Van Der Kaa, M.-H. 2003. Histoire des loups dans les deux Luxembourg. Rossignol, Histoire Collective.
- Fritz, A.A. 1864. La Belgique physique, politique, industrielle et commerciale, 3^e édition. Bruxelles, A.A. Fritz.
- Froment, A. 1968. L'ancienne économie rurale de l'Ardenne et son incidence sur la végétation des Hautes Fagnes. Bulletin de la Société Géographique de Liège 4 : 23-39.
- Gielen, V. 1970. La croix des fiancés. Eupen, éd. Markus.

- Heuschling, X. & Vandermaelen, Ph. 1841. Essai sur la statistique générale de la Belgique. Bruxelles, Établissement géographique.
- Houzeau, J.Ch. 1854. Essai d'une géographie physique de la Belgique. Bruxelles, Hayez.
- Hoyois, G. 1953. L'Ardenne et l'Ardennais : l'évolution économique et sociale d'une région. Bruxelles, Culture et Civilisation.
- Joly, V. 1857. Les Ardennes. Tome 2. Bruxelles, J. Vanbuggenhoudt.
- Kalifa, D. 1993. Les tâcherons de l'information : petits reporters et faits divers à la " Belle époque ". Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine 40, 4 : 578-603.
- Lamboray, M. 2000. Le loup dans les traditions wallonnes. Mémoire d'une région. Verviers, Librairie La Dérive.
- Ministre de l'Intérieur. 1852. Statistique générale de la Belgique, Exposé de la situation du royaume (période décennale de 1841 à 1850). Bruxelles, Th. Lesigne.
- Mouriceau, J.M. 2007. Histoire du méchant loup. 3000 attaques sur l'homme en France. XV^e-XX^e siècle. Paris, Fayard.
- Muyard, F. 1998. Les loups et la loi du XIV^e siècle à nos jours. Histoire d'une hantise populaire. Spéracèdes, TAC-Motifs.
- Selys-Longchamps, E. de. 1842. Faune belge, 1^{ère} partie, Indication méthodique des mammifères, oiseaux, reptiles et poissons observés jusqu'ici en Belgique. Liège, Dessain.
- Selys-Longchamps, E. de. 1852. Zoologie. Pp. 59-68 *in* Ministre de l'Intérieur. 1852. Statistique générale de la Belgique, Exposé de la situation du royaume (période décennale de 1841 à 1850). Bruxelles, Th. Lesigne.
- Seret, R. 1974. Les derniers loups en Lorraine belge. Naturalistes belges 55: 77-106.

Liste d'abréviations mentionnées dans le texte :

AEL :	Archives de l'État de Liège
AvLux :	L'Avenir du Luxembourg
CM :	Le Courrier de la Meuse
EP :	L'Émancipation politique
IB :	L'indépendance Belge
JB :	Journal de Belgique
JBxl :	Journal de Bruxelles
LM :	La Meuse
LS :	Le Soir